

*Bibliothèque familiale
Maison de la...*

NOTES GÉNÉALOGIQUES
SUR LA
FAMILLE RAIZENNE

1871

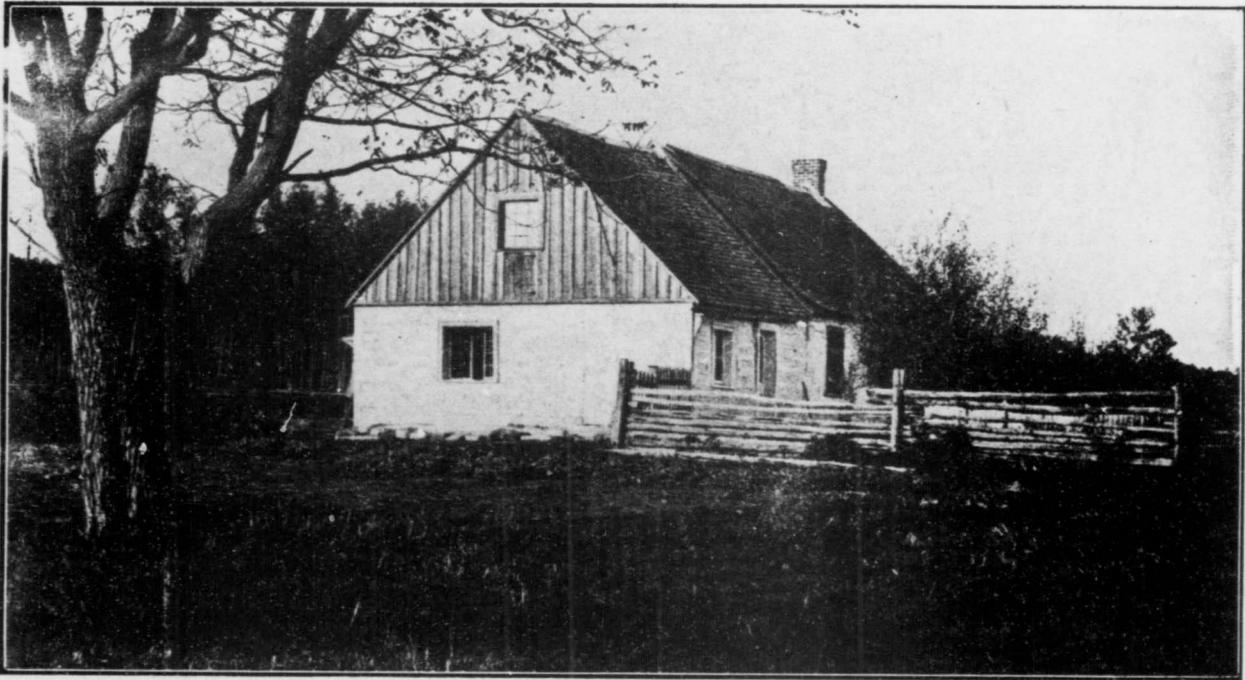


NOTES GÉNÉALOGIQUES
SUR LA
FAMILLE RAIZENNE

LIBRARY OF THE UNIVERSITY
OF ALBERTA

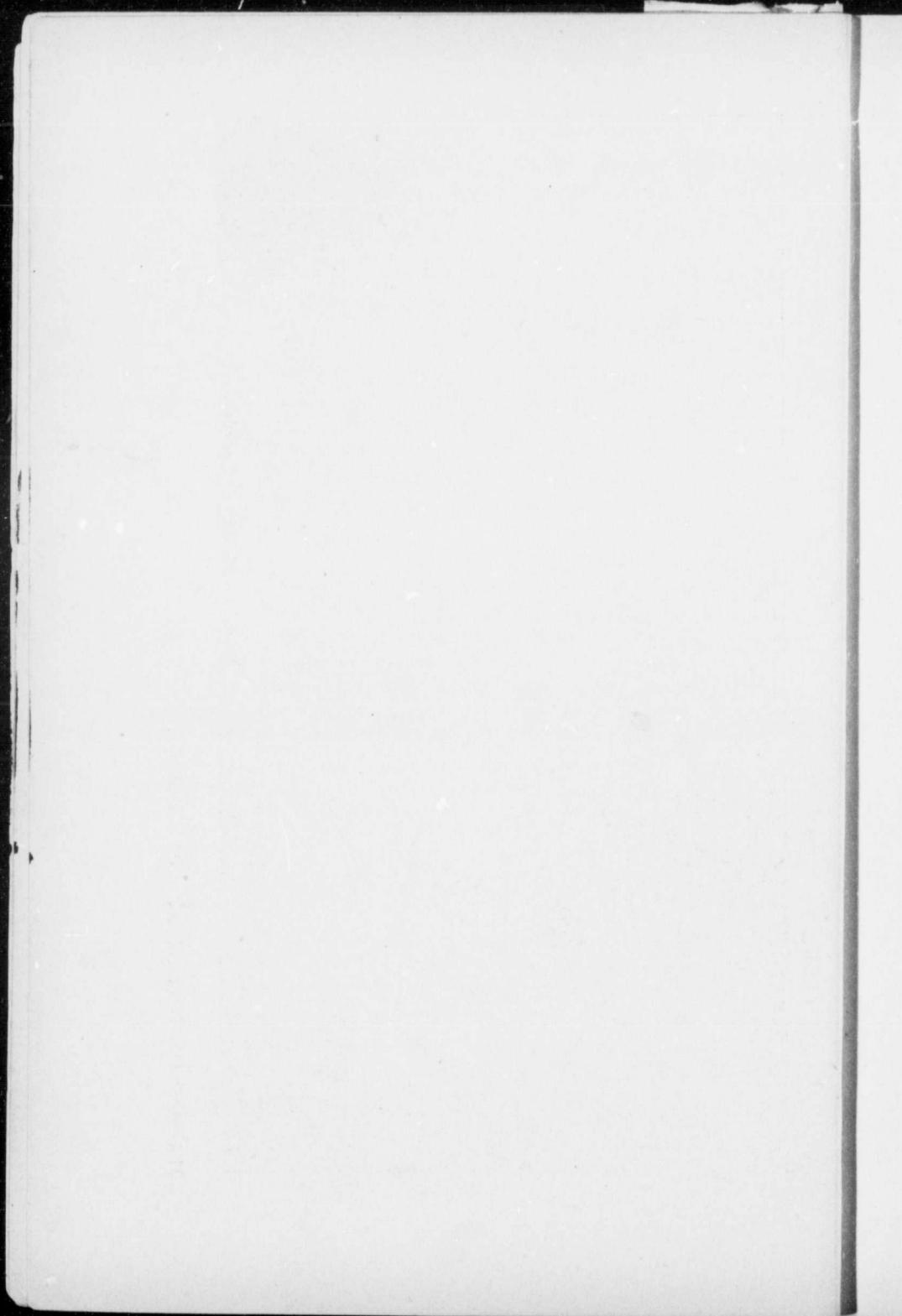
8503.7

HIST.



MAISON DE JOSIAH RISING ET ABIGAIL NIMS, LAC DES DEUX-MONTAGNES, OKA, P.Q.

766034



NOTES GÉNÉALOGIQUES SUR LA FAMILLE RAIZENNE.

La divine Providence qui gouverne avec tant de sagesse notre vaste univers se manifeste admirablement dans le récit touchant qu'on va lire.

La tendre sollicitude de notre Père des cieux pour ses créatures s'y révèle à chaque page. . .

Nous demandons au bon Maître de bénir ce modeste travail. Notre unique ambition est d'exalter la bonté de notre Dieu qui, d'un évènement malheureux, sut faire un moyen de salut. Si cette lecture peut accroître d'un seul degré, chez une seule âme la confiance envers notre Père céleste si bon, si miséricordieux pour tous ceux qui se confient en lui, notre but sera dépassé, nos désirs comblés, et nous remercierons avec amour la Vierge Immaculée à qui nous dédions cet humble opuscule.

C'est vers 1704. Dans une brutale attaque des sauvages sur Deerfield, Mass., dans la nuit du 29 février, deux petits enfants sont pris et emmenés captifs au Sault-au-Récollet. L'un de ces faibles prisonniers était un jeune Anglais du nom de Josiah Rising, âgé de 10 ans environ. L'autre était une frêle petite fille, nommée Abigail Nims, âgée de 4 ans.

Les Messieurs de St-Sulpice voyant, un jour, ce jeune Blanc dans la mission qu'ils évangelisaient, s'intéressèrent au jeune captif ; ils l'instruisirent des vérités de la foi et lui conférèrent le baptême où il reçut le nom d'Ignace.

Les Soeurs de la Congrégation ayant entendu parler de la jeune prisonnière furent émues de son sort malheureux, elles lui prodiguèrent les soins les

plus délicats, lui apprirent à connaître le bon Dieu et en firent bientôt une petite chrétienne.

Cependant les deux jeunes captifs furent élevés à la façon des sauvages, qui donnèrent à Elisabeth le nom de "Touatogouach," qui signifie: "Elle retire de l'eau," et à Ignace celui de "Shoentakouani," qui veut dire: "On lui a ôté son bien."

Les enfants loin de regretter la perte de leur liberté s'estimèrent heureux l'un et l'autre, d'avoir acquis à ce prix, le bienfait inestimable de la foi, dès qu'ils furent capables d'en comprendre l'excellence.

Les parents d'Elisabeth qui étaient protestants et avantageusement pourvus des biens de la fortune, sachant qu'elle avait été emmenée au Sault-au-Récollet, se transportèrent dans ce lieu, pour la retirer des mains des sauvages; ce qui arriva probablement à l'occasion de la paix conclue en 1713, entre la France et l'Angleterre, par le traité d'Utrecht. Ils offrirent une somme considérable pour sa rançon, et les sauvages auraient volontiers consenti à rendre leur jeune prisonnière, si elle eut témoigné le désir de suivre ses parents; mais il avait été stipulé, entre les deux couronnes, que les enfants, âgés au moins de douze ans, ne pourraient être contraints de retourner dans leur pays malgré eux, s'ils déclaraient vouloir persévérer dans la religion qu'ils avaient embrassée durant leur captivité; et la jeune Elisabeth usa de ce droit. Elle répondit à ses parents qu'elle aimait mieux n'être qu'une prisonnière parmi les catholiques que de devenir une riche héritière dans une famille protestante. Ignace refusa de retourner en son pays craignant d'exposer sa foi au milieu d'un peuple hérétique, préférant les richesses éternelles de là-haut aux faux biens d'ici-bas. Ce fut probablement à la suite d'une si généreuse résolution que les prêtres de St-Sulpice obtinrent des sauvages,

quoique avec beaucoup de peine, la liberté de ces deux captifs. Ces derniers méritaient bien cette faveur, tant à cause de la bonne odeur de vertu qu'ils répandaient dans toute la mission dont ils étaient l'édification et le modèle, que pour l'attachement qu'ils témoignèrent aux sauvages en renonçant à leur propre nation pour demeurer parmi eux, se conformant à leur manière de vivre.

Comme ils étaient déjà en âge d'être mariés et qu'on n'ignorait pas quelle profonde tendresse ils se portaient l'un à l'autre, on ne jugea pas qu'il fut possible de trouver un parti plus avantageux que de les unir. Ce qui eut lieu dans l'église du Sault-au-Récollet, le 29 juillet 1715. Ignace avait alors vingt et un à vingt-deux ans, et Elisabeth en comptait environ quinze. Lorsque la mission des sauvages fut transférée au Lac des Deux-Montagnes, les prêtres de St-Sulpice, charmés de la conduite édifiante d'Ignace et d'Elisabeth, de leur intelligence dans les affaires domestiques et de leur amour pour le travail, résolurent en vue de procurer leurs avantages et le bien général de la mission, de les établir d'une manière fixe, en leur donnant, en toute propriété, un vaste terrain à une demi-lieue du village. Ce fut là que ces deux jeunes époux offrirent en effet, aux sauvages et aux habitants des environs, l'image de la vie et des vertus patriarcales, par le soin qu'ils prirent d'élever dans la crainte de Dieu et dans la pratique exacte de la religion, les nombreux enfants que le Seigneur se plut à leur donner. Tous se montrèrent de dignes imitateurs de la piété et des vertus de leurs parents.

L'aîné, Simon Raizenne, né au Sault-au-Récollet en 1719, fut instruit ainsi que son frère, par les prêtres de St-Sulpice, embrassa l'état ecclésiastique et devint curé de St-Pierre les Becquets ; il passa ensuite à la cure de la Visitation de Champlain, de

1746 à 1749, desservit aussi St-Jean Des Chaillons, et finalement, devint chapelain de l'Hôpital Général de Québec, où il mourut le 14 avril, 1798 ; Catherine Raizenne épousa Jean-Baptiste Séguin. Marie Anne épousa Louis Séguin ; Suzanne épousa Joseph Chénier et Anastasie, Pierre Castonguay. Leurs filles, Madeleine, Catherine, Marie Anne, Suzanne, Anastasie, Marie, furent formées par les Soeurs de la Congrégation ; quatre s'établirent au Lac des Deux-Montagnes et portèrent dans les familles Castonguay, Séguin et Chénier, l'esprit de piété qu'elles avaient puisé dans la maison paternelle. Les deux autres se consacrèrent à Dieu dans la Congrégation Notre-Dame où elles rendirent d'importants services. L'aînée, Madeleine Raizenne, dite Sr St-Herman, qui avait appris et parlé dès l'enfance la langue des sauvages, fut envoyée comme Missionnaire au Lac des Deux-Montagnes, où elle instruisit les jeunes sauvages pendant les cinquante-quatre ans qu'elle y demeura. On la rappela à Ville-Marie en 1791, et elle y mourut en odeur de grande vertu, dans un âge très avancé.

L'autre, appelée Marie, née en 1736, fut l'enfant la plus distinguée de Abigail Nims. Elle entra à la Communauté des Soeurs de la Congrégation, à l'âge de 16 ans, et en 1778, sous le nom de Mère St-Ignace, devint la 13^e supérieure de la Congrégation. Elle était profondément religieuse, pleine d'énergie et de courage, remplie de talents remarquables et d'une parfaite éducation. On dit qu'elle possédait à un haut degré le véritable esprit et le vrai zèle de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeois qu'elle s'efforça de faire revivre dans toutes ses filles.

Enfin, Jean-Baptiste Jérôme Raizenne, leur second frère, désirait beaucoup suivre l'exemple de son aîné, en embrassant lui-même l'état ecclésiastique, mais la mort de Mgr de Pont Briant qui survint,

et la longue vacance du siège de Québec qui suivit, dérangèrent ses projets. Ne pouvant passer en France, pour recevoir les ordres, il se décida, enfin, à s'établir dans le monde et épousa une très vertueuse fille, Marie Charlotte Sabourin, bien digne d'être unie à un tel époux. Ignace Raizenne donna son domaine du Lac des Deux-Montagnes à son fils et celui-ci fit revivre à son tour, dans sa nombreuse famille, les exemples édifiants que lui avaient donnés ses pieux parents. Les sauvages l'aimaient et l'estimaient pour ses rares et grandes qualités et ils l'avaient fait chef d'une de leurs trois bandes. Le nom de " Satewas " traduit : (c'est pareil) qu'ils lui donnèrent, s'est perpétué dans toute sa descendance jusqu'à ce jour. Les Iroquois ne nomment pas autrement la famille Raizenne, c'est toujours " Satewas ". Le nom (c'est pareil) donné aux membres de cette famille ne fait-il pas l'éloge de toute cette lignée de vertueux chrétiens ? La maison de Jean-Baptiste Raizenne était le refuge des malheureux et des pauvres et l'asile assuré des orphelins. Il éleva plusieurs de ces derniers qui, par l'éducation chrétienne qu'il leur procura, méritèrent l'estime et la confiance publiques. Dans cette maison, tout était réglé, tout avait son heure marquée comme dans les communautés les plus ferventes. Le chef de la famille et son épouse se levaient de grand matin et faisaient leur oraison ensemble. Le père allait ensuite au travail avec ses domestiques et la mère s'occupait de l'éducation de ses enfants qui furent au nombre de dix : deux fils et huit filles. Le son de la cloche marquait le temps des classes, celui du silence et des récréations. Chacun se réunissait à la table commune pour les repas et pendant tout ce temps, on lisait la vie des Saints. Le soir, après souper, Jean-Baptiste Raizenne expliquait quelques points de la doctrine chrétienne aux enfants et aux serviteurs et après les prières qu'on faisait toujours

en commun, tous se couchaient à l'heure marquée et en silence. Il sut si bien inculquer sa ferveur et sa piété à sa famille, que sur ses huit filles, il n'y en eut qu'une qui resta dans le monde.

Reine-Ursule Raizenne entra à l'Hôtel-Dieu le 2 février 1782. Elle fit paraître, durant sa carrière religieuse, une sainteté peu commune et mourut pieusement le 2 octobre 1822.

Marie Suzanne se disposait à marcher sur les traces de sa sœur Reine-Ursule, lorsqu'elle mourut en grande odeur de vertu à l'âge de 18 ans.

Deux autres filles de Jean-Baptiste Raizenne se consacrèrent à Dieu, dans l'Institut des Sœurs de la Charité, établi à Montréal, par la Vénérable Mère d'Youville; Marie Clothilde Raizenne, née le 14 avril 1766, entra au Noviciat le 14 février 1785, à l'âge de 18 ans et 10 mois; elle fit sa profession religieuse le 14 février 1787. Les annales des Sœurs Grises de Montréal consacrent une longue page à l'éloge de la chère défunte, nous nous permettons de la mettre sous les yeux du lecteur.

Marie Clothilde fut élevée par des parents éminemment chrétiens. Elle apporta, en religion, le germe de toutes les vertus qu'elle avait puisées au sein de sa famille. Elle était douce, paisible, polie et gracieuse—d'un caractère franc et ouvert—d'une humeur égale—gaie et accommodante—d'un cœur généreux et sensible. Elle avait par ailleurs, toutes les qualités propres à se concilier les esprits et les cœurs et tout ce qu'il faut, en un mot, pour faire un sujet rare et accompli.

Après sa sortie du noviciat, elle eut différents emplois dont elle s'acquitta à la satisfaction de ses supérieures et de toutes ses sœurs qui l'aimaient beaucoup. Elle fut économe quelques années, mais une grave maladie obligea ses supérieures à lui enlever

cet emploi. Elle devint alors sacristine. C'est elle qui a fait avec sa sœur, Sr Charles Raizenne Anson, presque tous les plus beaux ornements brodés en or, en argent et en soie, les orfrois de la chape de velours cramoisi, les croix des deux chasubles rouge et blanche qui servaient les jours de fête, le voile du Saint-Sacrement qui sert encore actuellement et presque toutes les anciennes pales qui sont brodées en fil d'or et d'argent. C'est elle qui a fait imprimer les billets du Sacré-Cœur de Jésus.—Elle avait du goût et des talents pour toutes sortes d'ouvrages.

En 1809, elle fut nommée hospitalière de la salle des hommes ; ce fut dans cet emploi laborieux qu'elle exerça pendant douze ans que son zèle et sa grande charité eurent de quoi se satisfaire.—Elle était la mère des malheureux et dans sa tendre et compatissante charité, elle tâchait de procurer à ses chers vieillards mille petites douceurs et même certains amusements innocents. Elle ne se reposait sur personne du soin de ses pauvres ; elle les servait elle-même, pansait leurs plaies autant que la prudence le lui permettait ; son bon cœur lui inspirait de délicates attentions afin d'adoucir les souffrances, non-seulement des pauvres de sa salle, mais de tous ceux qui s'adressaient à elle pour être soulagés dans leurs misères corporelles et spirituelles. Pleine de déférence pour les personnes qui venaient visiter la maison, elle ne s'arrêtait pas cependant à discourir avec elles, mais après leur avoir adressé quelques paroles de bienvenue et d'édification, elle se remettait à son travail. Aussi, à la voir agir, était-il facile de juger qu'elle était sans cesse unie à Dieu, et quoiqu'elle eût toujours le sourire sur les lèvres, son air recueilli lui donnait quelque chose d'imposant qu'on ne pouvait s'empêcher de remarquer. Tout en elle respirait un parfum céleste de charité, de bonté et de douce humilité.

Un petit événement qui survint édifia beaucoup : La sœur qui devait faire la communion dite de "tour"

se trouva absente on ne sait pour quelle raison, au moment où le prêtre tenait la Sainte Hostie, prêt à descendre les degrés de l'autel. Notre révérende Mère Coutlée qui connaissait la ferveur et les dispositions intérieures de ma Sr Raizenne, lui fit signe d'aller recevoir la sainte communion ; elle vola aussitôt à la sainte table et revint toute rayonnante de bonheur. En 1821, elle devint assistante à la grande satisfaction de toute la Communauté, mais au grand regret de ses pauvres qui furent inconsolables. On eut dit qu'on leur enlevait ce qu'ils avaient de plus cher au monde, leurs larmes furent un pressentiment des peines que cette charge devait procurer à cette digne religieuse.

Depuis son entrée en religion jusqu'à la mort de notre révérende Mère Coutlée, tout lui avait souri : Chérie de ses supérieures, aimée de toutes ses sœurs, comme des pauvres et des personnes du dehors qui la connaissaient, elle n'avait eu que des roses à cueillir ; mais le temps de sentir les épines était venu ! . . . Elle a bu, à longs traits, pendant sept ans, toutes les amertumes du calice dont le Seigneur voulait la gratifier en lui inspirant le dessein de fonder une Communauté à Détroit. Elle fut éprouvée, pendant ce temps, de toutes les manières : rebuts, humiliations, contradictions.

Toujours calme et sereine en face de la croix, notre chère sœur donna constamment l'exemple des plus héroïques vertus.—Cependant, rien ne put lui faire abandonner le dessein que Dieu lui avait inspiré. Lui seul connut le motif d'une démarche peut-être singulière aux yeux de la sagesse humaine ; elle lutta courageusement contre tout et le moment marqué par la divine Providence étant arrivé, elle quitta la Communauté, munie de son obéissance que Mgr de Québec alors évêque diocésain lui donna, et emporta avec elle les justes regrets d'une maison qu'elle avait édifiée pendant de si longues années par ses admira-

bles vertus. Elle partit le 9 octobre de l'année 1828, âgée de 62 ans, 5 mois, 26 jours, et de religion, 43 ans, 7 mois et 26 jours, avec trois postulantes.

Notre Communauté n'ayant pas voulu se charger de cette fondation, elle refusa aux postulantes de porter notre habit, et à la fondatrice d'emporter notre livre de règle.—Cette dernière fut reçue à Détroit avec grand enthousiasme de la part des citoyens qui lui fournirent abondamment tout ce qu'il lui fallait pour faire réussir sa fondation, mais Dieu en disposa autrement, suivant sa sainte volonté. Elle commença la construction d'un couvent, mais elle ne put la terminer !... Onze mois après son arrivée à Détroit, Dieu l'appela à Lui—la couronne de gloire allait lui être offerte et le repos éternel succéder aux travaux inspirés par son amour.—Ce fut le 20 août, 1829, que ses yeux se fermèrent pour toujours aux pâles clartés de la terre. Après avoir jeté un dernier regard sur ses chères novices plongées dans les regrets et les larmes, elle leur dit : “ Mes chères enfants, que la sainte volonté de Dieu soit faite, et elle expira !... Des témoins dignes de foi nous disent que son visage devint beau après sa mort et que des mouches qui étaient en grand nombre dans la salle ne s'y posèrent pas une seule fois ; de plus que son corps n'exhalait pas de mauvaise odeur quoique ce fut dans les grandes chaleurs. M. le Curé du Détroit nous dit, dans la lettre qu'il nous écrivit, après le décès de notre chère soeur, que sa mort comme sa vie, *avait été celle d'une sainte.*

La démarche de ma Sr Raizenne fut approuvée des uns et blâmée des autres, mais ce qui est certain, c'est qu'elle n'a pas agi de la sorte, par un dégoût de sa communauté, mais purement pour procurer la gloire de Dieu. Si eile s'est trompée, c'est toujours en voulant faire le bien qu'elle croyait que Dieu demandait d'elle.

Les révérends Pères Jésuites occupent à présent la maison que Sr Raizenne avait commencée à Sandwich.

Ayant fait exhumer le corps de la vénérable religieuse pour l'enterrer dans leur église, cinquante ans après le décès, ils ouvrirent le cercueil et il en sortit un parfum délicieux.

RAIZENNE.—(L'abbé Amable-Simon,) né au Sault-au-Récollet près Montréal, le 18 septembre 1719, d'Ignace Raizenne, cultivateur, et de Marie-Elisabeth Nims, fit ses études au Séminaire de Montréal et à Québec; fut ordonné par Mgr Pontbriand, le 19 septembre 1744. Curé de Saint-Jean-Deschailions (1744-1746), de Champlain (1746-1759); premier curé de Mascouche (1750-1761); curé de Contrecoeur (1761-1764), de Lavaltrie (1767-1768); aumônier de l'Hôpital Général de Québec, (1780-1784, 1785-1788); curé de Saint-Pierre-le-Becquets (1794-1796), avec desserte de Saint-Jean-Deschailions (1794-1796); décédé à Québec, le 14 avril 1798.

RAIZENNE.—(L'abbé Joseph-Jérôme), né à Oka, comté des Deux-Montagnes, le 19 mars 1768, de Jean-Baptiste Jérôme Raizenne, cultivateur, et d'Elisabeth Sabourin, fit ses études à Québec et fut ordonné, le 20 août 1793. Curé de Saint-Roch de l'Achigan (1796-1831), avec desserte de Saint-Esprit (1808-1819); curé de Saint-Benoit des Deux Montagnes (1831-1833), de Lanoraie (1833-1838), de Lachenaie (1838-1840); retiré à Saint-Roch de l'Achigan (1840-1842), où il est décédé le 24 mai 1842.

COPIE DE LA LETTRE DE SR RAIZENNE

Demandant à Mgr de Québec, l'autorisation de fonder une nouvelle communauté.

Hôpital Général de Montréal,
5 février, 1828.

Sa Grandeur Mgr B. C. Panet,
Evêque de Québec.

Monseigneur,—

En suppliant Votre Grandeur de me permettre de lui présenter mes plus profonds respects, oserai-je la supplier de se souvenir de la demande que j'ai eu l'honneur de lui faire lors de sa visite à notre communauté.—Qu'elle veuille bien me permettre de laisser ma respectable maison et mon Institut pour aller établir à Kingston une nouvelle communauté sous le titre de "Sœurs Hospitalières de l'Enfant Jésus."

Elle aura surtout pour but, l'éducation de la jeunesse.

Le tout soumis à la juridiction de Votre Grandeur.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur,

La très humble et très obéissante servante,

SOEUR RAIZENNE,
Asste générale.

COPIE DE LA LETTRE DE MGR DE QUEBEC
A SR RAIZENNE

L'AUTORISANT A FONDER UN ETABLISSEMENT A
DETROIT.

A Québec le huit mars mil huit cent vingt-huit.
Bernard Claude, Evêque de Québec,
par Mgr N. C. Fortier, Prêtre Secrétaire.

Ma chère Soeur,—

Sur votre demande et de l'agrément de Mgr l'Evêque de Telmesse, je vous adresse, ci-joint, une obédience qui vous permet d'aller vous établir à Détroit sous l'autorité de Monseigneur de Rhésine. Vous verrez à quelles conditions, je vous dispense de votre voeu par lequel vous vous étiez consacrée au soin des pauvres infirmes.

Quant à vos autres demandes, prises d'habit, Noviciat, etc, vous vous adresserez à Mgr de Telmesse, qui règlera le tout mieux que moi, puisqu'il est sur les lieux. Vous prierez Sa Grandeur, de mettre sur l'écrit ci-joint, votre nom de baptême que j'ignore.

Je suis bien affectueusement en Notre-Seigneur,

Ma chère Soeur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

BERNARD CL., Evêque de Québec.

COPIE DE L'ACTE PAR LEQUEL MGR
L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

AUTORISE LA DEMANDE DE SOEUR RAIZENNE.

BERNARD CLAUDE PANET

par la miséricorde de Dieu et la grâce du St-
Siège Apostolique, Evêque de Québec.

A tous ceux que les présentes verront :

En conséquence de la demande à Nous faite par notre chère fille, la Sœur Raizenne, Assistante de la Communauté de l'Hôpital Général de Montréal, de lui permettre de laisser sa Communauté pour en former et établir une dans la ville de Kingston, Haut-Canada, dont le soin principal sera l'éducation des petites filles et nous étant assuré que Sa Grandeur, Monseigneur Alexandre Macdonell, Evêque de Rhésine et notre suffragant, serait disposé à fournir à la susdite Sœur Raizenne, les moyens nécessaires pour mettre sur pied un semblable établissement, nous avons donné et accordé, donnons et accordons à notre chère fille, la Sœur Raizenne, la présente obédience à l'effet de laisser sa Communauté de l'Hôpital Général pour aller s'établir en la susdite ville de Kingston et y demeurer dans l'observance des Règles et Constitutions qui seront dressées par Monseigneur Jean Jacques Lartigue, Evêque de Telmesse, notre suffragant pour le District de Montréal, sous l'entière autorité et juridiction du dit Seigneur Evêque de Rhésine.

La déchargeant, en conséquence, par les présentes, (à condition qu'elle s'obligera par des voeux simples à l'éducation des personnes du sexe) du voeu particulier qu'elle a fait de se consacrer au soin des pauvres infirmes et, de plus, de toute dépendance de Nous ou de la Communauté où elle a fait ses voeux.

En foi de quoi, Nous avons fait expédier la présente scellée de notre sceau, signée de Nous et de notre secrétaire.

Québec, 8 mars 1828.

RECOMMANDATIONS DE SR RAIZENNE A SES TROIS NIECES.

Il ne faut point entrer en communauté sans savoir pourquoi on quitte le monde, ni entrer en religion par des motifs humains, comme pour être délivré de l'importunité de ses parents, des croix d'un ménage, de la pauvreté de sa condition, du mépris du monde.

Le désir d'entrer en religion doit être de se donner entièrement à Dieu et de s'unir intimement à Lui par une mortification de soi-même continuelle.

Quiconque veut entrer en communauté, doit sérieusement sonder les sentiments de son coeur et ne se point flatter de pouvoir y mener une vie sensuelle, de plaisir, d'amusement, de commodité.

La consolation d'une âme religieuse consiste à savoir souffrir pour Dieu, la contrainte des observances, la fuite du monde et le silence ; l'assiduité à la prière et le recueillement ; le support des défauts des autres ; l'amour du mépris et des humiliations ; à suivre en tout la volonté de ses Supérieures et jamais la sienne ; à ne point désirer aucune commodité, ni richesse dans les vêtements, la nourriture, le logement, et à être bien aise de manquer de plusieurs de ces choses, à vivre sans attache pour celles que l'on possède, à être prête à s'en dessaisir entre les mains des Supérieures aux premiers signes de leur volonté, et à se trouver contente d'être moins bien traitée que les autres ; à fermer continuellement les yeux sur les faiblesses de son prochain et à être continuellement attentive sur soi-même pour se connaître, s'humilier et se corriger.

Cette perfection ne s'acquiert pas en un jour ; mais c'est l'ouvrage de toute la vie. La consolation d'une âme religieuse est d'avoir continuellement à

sa disposition les plus excellents moyens d'y parvenir, des confessions fréquentes suivies de la communion ; des prières journalières propres à se rappeler ses devoirs, des retraites, de bons exemples, les avis des Supérieures, la ferveur des compagnes.

Il ne faut pas croire, ni s'attendre à ne trouver en communauté que des personnes parfaites ; non, car le but de la religion est de tendre à la perfection. Aussi quelques défauts que l'on reconnaisse en soi, il ne faut point désespérer de son amendement, mais y travailler sans relâche ; et quelques faiblesses que l'on croie voir dans les autres, il ne faut point s'en formaliser ; parce que Dieu laisse souvent à ses plus fidèles serviteurs certaines imperfections pour les tenir dans l'humiliation.

Une fille qui entre en communauté doit avoir le cœur bon, c'est-à-dire être disposée à vivre dans une entière soumission et obéissance.

Elle doit avoir l'esprit bon, c'est-à-dire bien fait et sensé, qui s'applique au solide, qui soit traitable et se laisse facilement conduire.

Elle doit être fidèle, pendant le noviciat, à profiter des remèdes qu'on lui prescrit, exacte à ses résolutions.

COPIE DE LA REPONSE DE
SR STE-MADELEINE

Supérieure de la Congrégation Notre-Dame à Sr Raizenne, dite Sr Marie de l'Incarnation, quand cette dernière, voulant assurer le succès de sa fondation, demandait le concours de Sr St-Jérôme.

Ma très honorée Soeur,—

Votre gracieuse lettre m'a fait un sensible plaisir et j'ai lu avec une grande satisfaction le récit intéressant que vous me faites des progrès rapides qu'à déjà connus votre nouvel établissement. Dieu veuille les continuer et les augmenter pour sa plus grande gloire, qui est bien certainement le but que vous vous proposez, il n'y a pas à en douter après les sacrifices que vous vous êtes imposés; aussi, le Dieu de bonté pour qui vous vous dévouez, saura bien vous en récompenser au centuple, ainsi que vos courageuses et généreuses associées que j'embrasse de tout mon cœur en leur souhaitant la sainte persévérance.

Mais, ma très chère Soeur, pour la demande que vous me faites de vous envoyer notre chère Soeur St-Jérôme, il ne faut pas y penser. Sa santé n'est pas assez bonne pour une telle entreprise, nous ne l'avons pas trouvée assez forte pour une mission près de la Communauté; d'ailleurs, jamais la Communauté ne consentirait d'envoyer si loin une pauvre petite sœur de la Congrégation. Il faut espérer que le bon Dieu vous donnera quelques autres bons sujets dans la suite qui vous dédommageront au delà des secours que vous vous flattiez de trouver dans cette chère Soeur, si cela est nécessaire et utile pour sa gloire. Je n'ai pas trouvé ma Sr St-Jérôme assez bien, pour lui communiquer ma lettre, ni ce que vous lui écriviez directement pour elle. Elle sait pourtant que vous la demandez pour former vos élèves, j'ignore qui le lui a dit.

J'ai pris le parti d'envoyer ce qui la concernait à M. Raizenne, votre respectable frère, qui, je crois, se chargera volontiers de vos commissions, et qui sera aussi plus en état de les remplir convenablement ; car je puis vous dire que cette chère soeur se tourmente assez pour elle seule, sans avoir de sujets étrangers. Elle éprouve aussi ses grands maux de tête qui ne l'empêchent pourtant pas de travailler, comme si elle était toujours à la tâche. Elle a tant de courage qu'il lui faut de terribles souffrances pour se plaindre. Dans ce moment-ci, elle est à la mission de Terrebonne où nous avons une Soeur convalescente. Elle la remplace dans sa classe. Elle m'a écrit, ces jours derniers, qu'elle se porte bien et demandait à aller à St-Roch, voir son frère le curé, ce que je lui ai permis. J'ai fait votre commission à la R. M. Lemaire qui vous fait ses meilleures amitiés. Elle n'est pas tout à fait bien ; elle écrira à M. McDougall pour l'héritage en question.

Toutes nos Soeurs vous présentent leurs respects et amitiés ainsi qu'à vos chères compagnes et vous souhaitent une bonne santé à toutes.—Notre bon père Rioux vieillit beaucoup, cependant il vient dire sa messe tous les jours dans notre chapelle. M. Rocque se porte assez bien, confesse notre communauté, est fervent comme un ange. M. Lesoubrier est toujours dans un triste état, ne se pouvant faire comprendre que par écrit, et encore très difficilement. Ces autres Messieurs se portent bien, et sont toujours très occupés. Rappelez-vous, s'il-vous-plaît, au souvenir du respectable M. Crevier que nous avons l'honneur de connaître. Je suis nullement surprise de l'intérêt qu'il prend à votre communauté, nous le connaissons pour être plein de zèle pour la gloire du Seigneur ; je me recommande , avec confiance, à ses Saints Sacrifices.

Je suppose que vous savez que nous occupons la nouvelle église depuis le 15 juillet ; l'office s'y fait

tous les dimanches depuis ce temps ; nous sommes très bien placées avec nos pensionnaires, nous nous trouvons heureuses à présent de n'être plus les unes sur les autres ; il ne tient qu'à nous d'être recueillies et dévotes pendant les Saints Offices. Le vaisseau est spacieux et magnifique et fait l'admiration des étrangers qui viennent de loin pour le voir.

Adieu, ma très chère Soeur, que la bénédiction du Seigneur soit avec vous toutes, priez pour nous, nous le faisons pour vous.

Que le bon Dieu daigne nous accorder les grâces qui nous sont nécessaires dans ce monde pour mériter d'être toutes réunies dans la gloire.

Je suis, ma chère Soeur, avec respect et grande considération,

Votre très humble et obéissante servante,

SR STE-MADELEINE,

Supérieure de la Congrégation Notre-Dame.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. L'ABBE
CREVIER.

Proclamant les vertus de Sr Raizenne, dite Marie de l'Incarnation, à M. Ignace Raizenne, frère de la vénérée religieuse et père des novices qui la secondèrent dans son entreprise.

Monsieur,—

Je suis témoin, tous les jours, des vertus de vos chères filles et surtout de la grande résignation avec laquelle elles ont fait le généreux sacrifice d'une tante...d'une Mère...d'une Supérieure pour laquelle elles vivaient, se procurant un bonheur mutuel.

Votre chère Soeur Marie Clothilde Raizenne n'est plus comptée parmi les vivants. Il y a longtemps qu'elle était mûre pour le ciel. Si la Providence l'a conservée jusqu'à ce jour, ce n'a été que pour former un nouvel ordre religieux dont elle était l'ornement. Déjà elle jouit de la couronne de tous ses sacrifices. Joignez-vous à nous pour prier pour elle si l'on doit prier pour les saints...

Veillez me croire votre ami et dévoué serviteur,

JOSEPH CREVIER,

Prêtre, Missionnaire.

A M. Ignace Raizenne, Notaire Public.

COPIE DE LA LETTRE DANS LAQUELLE LES
FILLES DE SR RAIZENNE ANNONCENT
A LEURS PARENTS LA MORT DE
LA VENEREE RELIGIEUSE.

Cher Papa et chère Maman,—

A peine avez-vous appris la nouvelle de la maladie de notre chère tante, que vous recevez celle de sa mort ! O ciel !... c'est incroyable !... Le vingt et un août fut le dernier jour de sa vie. Le matin elle a pu nous parler un peu, nous sourire et nous bénir. Nous avons fait violence aux déchirements de nos coeurs en pareille circonstance. Nous sentions vraiment que nous perdions une mère, une sainte comme tout le monde l'appelait. Les médecins nous ont attesté que la maladie de coeur qui a enlevé notre chère tante, est due aux grandes fatigues de la fondation.

Que de fois, nous l'avons entendue nous dire : "Nous sommes trop à l'aise dans cette belle fondation, il faut y mériter davantage."

Notre bien-aimée tante était à tout, elle ne s'épargnait en rien et était vraiment la pierre de fondation.

La demande qu'elle fit à notre tante St-Jérôme était comme le pressentiment de sa mort prochaine, elle avait le ferme espoir que cette chère tante se rendrait à ses désirs, et que son oeuvre, si bien commencée, ne resterait pas inachevée.

Ce serait une grande douleur pour nous que de l'abandonner. Priez pour nous, cher papa, et bénissez vos enfants, confiés à la garde paternelle du révérend M. Crevier. . . Notre si bon Père comprend toute l'amertume de notre profonde douleur.

Nous vous embrassons tendrement, cher papa et chère maman, et restons toujours,

Vos aimantes enfants,

*SR ST-JOSEPH,
SR ST-PATRICE,
SR ST-IGNACE.*

COPIE D'UNE LETTRE DE MERE ST-JEROME,
CONGREGATION NOTRE-DAME, A SES
TROIS NIECES, NOVICES A LA
NOUVELLE FONDATION
DE SANDWICH
ISLAND.

Qu'elle m'a surprise et profondément affligée la grande et douloureuse nouvelle de la mort de votre bien-aimée mère! Que je vous plains, mes chères enfants! Mes prières et mes vœux montent chaque jour, vers le ciel, implorant le bon Dieu en faveur de votre noble entreprise.

Je profite de toutes les occasions qui se présentent pour vous prouver mon affectueux souvenir. Que faites-vous donc, mes chères enfants ? Dites-moi si vous êtes bien portantes et si vous avez reçu les livres que je vous ai envoyés, ils sont très instructifs. Je suis heureuse d'apprendre que vous êtes bien unies toutes trois, que vous ne faites qu'un cœur et qu'une âme. Je ne puis vous exprimer la joie que j'ai ressentie à cette bonne nouvelle ; elle m'a plus consolée que si l'on m'eût dit que vous possédiez de grands biens ; le Seigneur vous aidera et répandra sur vous ses bénédictions. Aimez-vous donc, mes chères petites, supportez-vous, consolez-vous, excusez-vous, vous savez que c'est un des principaux points de votre Règle. Soyez polies, prévenantes les unes envers les autres, et envers tout le monde. Ayez, en même temps, une grande réserve avec les personnes du dehors.

Je suppose que vous ne faites point de visites inutiles ; souvenez-vous que les personnes religieuses sont mille fois plus respectées en restant concentrées dans leurs maisons, occupées à remplir leur devoir, qu'en faisant des visites quelque édifiantes qu'elles puissent être. Respectez le Saint Habit dont vous êtes revêtues. Il vous dit sans cesse que vous n'êtes plus du monde ou plutôt que vous êtes au milieu du monde pour l'édifier par votre retenue, votre prudence et votre piété.

Mes pauvres enfants, quel malheur que vous ayez perdu votre mère et votre guide !

Vous avez un bon père dans le Saint M. Crevier. Suivez bien ses avis.

Votre affectionnée Tante,

*SR ST-JEROME,
de la Congrégation N. D.*

APRES LA MORT DE SR RAIZENNE, LA COMMUNAUTE
FUT DISSOUTE ET LES TROIS GENEREUSES
NOVICES DURENT RETOURNER DANS
LEUR FAMILLE.

Quant à Sr Charles Raizenne Anson, née le 10 février, 1773, elle prononça ses vœux de religion le 15 février 1796, et après 20 années, pendant lesquelles elle ne cessa d'édifier sa famille religieuse, elle mourut pieusement, le 10 juillet, 1816, munie des sacrements qui sont le gage du bonheur éternel.

Scholastique, soeur des précédentes, portait à l'Hôtel-Dieu le nom de Sr St-Joseph. Elle avait pour la vie intérieure un singulier attrait qui se manifestait dans toutes ses actions.

Enfin, Catherine, Elisabeth et Marie-Angélique se dévouèrent à l'instruction de la jeunesse en entrant chez les Sœurs de la Congrégation.

Cette dernière prit en religion le nom de St-Ignace, en souvenir affectueux de son père; elle entra à 16 ans au Noviciat, déjà toute prête à vivre la vie parfaite, tant les exemples de ferveur et de régularité qu'elle avait admirés en ses pieux parents lui avaient inspiré dès l'enfance, le goût et l'amour des observances de la vie religieuse. On ne doit pas s'en étonner car sa mère était un modèle de "générosité" au service du bon Dieu. Après la mort de cette digne mère de famille, on trouva sur son corps un rude cilice qu'elle avait coutume de porter et qu'elle voulut conserver jusqu'à sa dernière heure.

La vertueuse fille d'une si sainte mère joignait à une piété sincère et solide, un esprit droit, facile, un coeur généreux plein de courage et d'énergie. Ces heureuses qualités étaient relevées en elle par un grand fonds d'instruction, des talents supérieurs et une éducation des plus distinguées. Aussi, remplit-elle avec fruit et bénédiction les premiers emplois de l'institut.

Des deux fils de Jean -Baptiste Jérôme Raizenne, un reçut les ordres sacrés et devint plus tard curé de St-Roch de l'Achigan; voici ce qu'en disent les registres de la paroisse.

Le second curé de St-Roch de l'Achigan fut Monsieur Joseph Jérôme Raizenne, il eut la charge de la paroisse pendant 35 ans, de 1796 à 1831. Ce fut lui qui présida à la construction de l'église, et qui en embellit les abords d'une superbe plantation de peupliers. Il fit aussi peindre les trois tableaux qui ornent les autels de l'église. On dit de M. Raizenne qu'il ne prêchait jamais. Il faisait de bons catéchismes et lisait au prône de la messe les instructions de Bourdaloue ou de Massillon ; mais il lisait si bien et avec tant d'âme que ses paroissiens oublièrent qu'il avait un livre à la main. Après avoir formé cette paroisse, il demanda son rappel à l'évêque en 1831, et fut ensuite curé successivement à St-Benoit, à Lanoraie et à Lachenaie, jusqu'en 1840, époque à laquelle il se retira du ministère et vint résider à St-Roch. Il y mourut en 1842 et légua la plus grande partie de ce qu'il possédait au Collège de l'Assomption. L'autre resta dans le monde exerçant la profession de notaire à St-Benoit, où il fut entouré d'estime et de considération. Il épousa Marie-Claire Guindon. De ce mariage naquirent un fils, Charles Clet Raizenne et quatre filles: Marcile, Tharsile, Antoinette, Caroline; cette dernière fut enlevée à la tendresse de ses père et mère à l'âge de 15 ans; Antoinette épousa le notaire De-Rivière; Tharsile et Marsile demeurèrent dans le monde et menèrent la vie de deux saintes religieuses sans en porter l'habit.

Charles Clet Raizenne, épousa Marie Rose Sophie Gauthier; ils eurent dix enfants: Clodomir, Walburge, Philomène, Jean-Baptiste, Sophie, Procul, Norbertine, Adrien, Guillelmine, Marie-Louise

Adiana. Clodomir mourut au berceau. Walburge entra dans la Congrégation des Srs Grises d'Ottawa. Cette vénérable religieuse, célébra ses noces d'or, le 21 novembre 1906. Voici ce que disait un journal de la Capitale à cette époque.

SOEUR RAIZENNE.

“ Il y a 50 ans, Sr Raizenne laissait Rigaud pour s'enrôler sous la bannière des Srs Grises de la Charité, connues sous le nom de Srs Grises de la Croix.” Elle a fondé un grand nombre de missions ; elle fut supérieure à Témiscamingue pendant 24 ans. Là elle se dépensa sans mesure. Plutôt mère de ses soeurs que supérieure, elle trouvait son bonheur à se dévouer, à s'oublier pour faire plaisir. Femme de mérite, elle a droit à la vénération que ses nombreux parents et amis lui ont témoignée en ce jour de fête. Ses pauvres surtout, car elle fut leur visiteuse assidue, lui ont fait comprendre par leur touchante gratitude, que Dieu avait béni ses longues années de labeur et saurait bien, un jour, lui dire, selon sa promesse ! “ Venez fidèle servante, j'ai eu faim et vous m'avez donné à boire.”

CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE VIE
RELIGIEUSE.

Dépêche spéciale à la Patrie.

Ottawa, 21 novembre 1906.

Une cérémonie religieuse rare a eu lieu ce matin dans la chapelle de la communauté des Sœurs Grises, rue Water; Sa Grandeur Mgr Duhamel officiait à la grand'messe, chantée à l'occasion du 50e anniversaire de vie religieuse des révérendes Sœurs Raizenne, Martel et Lefebvre.

Pendant que Mgr chantait au maître autel, trois autres messes étaient célébrées sur les autels latéraux par M. le chanoine Bélanger, curé de St-André Avelin, et les abbés Dieudonné et Aurèle Bélanger, tous trois cousins de la révérende Sr Raizenne. M. le Chanoine Bélanger a fait le sermon de circonstance, ses paroles éloquentes impressionnèrent beaucoup les assistants, surtout les Jubilaires, dont les larmes de bonheur proclament la beauté de cette pièce sacrée.

Les trois sœurs de Sr Raizenne, Mesdames Ranger, Gaudy et Tétrault, deux de ses frères, Procul et Adrien, M. Eugène Chevrier, Mme M. Desjardins, Mme J. A. Champagne et Mme juge Champagne, cousines, et beaucoup d'autres alliés et amis de la Jubilaire, avaient bien voulu rehausser la fête par leur présence. De magnifiques cadeaux ont été offerts aux dignes Jubilaires.

L'ADRESSE SUIVANTE FUT PRESENTÉE A
LA DIGNE RELIGIEUSE AU NOM DES
MEMBRES DE SA FAMILLE.

A LA REVERENDE SOEUR RAIZENNE,
à l'occasion de ses nocés d'or.
1856—1906.

Bien chère Tante et vénérée Jubilaire,—

Après un demi-siècle consacré au service du divin Maître dans la Congrégation des Soeurs Grises de la Croix, avec quel enthousiasme nous célébrons aujourd'hui la fête solennelle de votre jubilé d'or. Votre jubilé d'or !... Ah ! ce seul mot dit et vos vertus et vos mérites.

Gloire donc à votre vie d'immolation et de sacrifice ! Oh ! qu'elle est belle cette vie d'obscur dévouement.—Pardonnez à votre jeune neveu qui désire se faire l'interprète des sentiments de vos parents, de souligner ici le caractère de votre existence religieuse. Mais le cadre restreint d'une adresse nous cause le regret de ne pouvoir y renfermer qu'un abrégé bien incomplet d'une vie aussi féconde. Ce que nous n'avons pas vu, nos mères et bien d'autres nous l'ont dit. Ils vous ont vue à l'oeuvre. C'est pourquoi nos oreilles ont entendu, de bonne heure, vos louanges ; que votre humilité nous pardonne de les dire à notre tour. Il y a cinquante ans (21 novembre 1856,) la divine Providence qui dispose de tout, vous réclamait au service de Dieu ; les Soeurs Grises de la Croix, qui, deux années auparavant, vous avaient ouvert les portes de leur noviciat, vous admettaient définitivement dans leur famille religieuse. Et depuis, Oh ! C'est une joie de le dire, vous n'avez pas failli à votre mission. Fidèle à la prière et aux vertus, désintéressée et sage dans les

entreprises qui vous ont été confiées, vous avez acquis l'estime de tous ceux qui vous connurent et vous recueillîtes de bons succès. Travaillant au développement de missions naissantes, vous avez fait dilater et croître la patrie d'ici-bas, tout en pourvoyant à la patrie des âmes.

Deux fois, Buffalo a pu apprécier vos labeurs et vos mérites. Une des premières, vous avez jeté dans cette ville le germe de votre oeuvre évangélique. Aujourd'hui ce grain de sénevé est devenu un arbre magnifique.

En 1862, revenue à Ottawa, les pauvres et les malades à l'Hôpital et à domicile, trouvèrent en vous une mère tendre et dévouée. Puis tour à tour, les missions naissantes d'Ogdensburg et de Plattsburg profitèrent de vos précieux services. En 1865, on vous choisissait pour jeter les bases de l'Orphelinat St-Joseph. Quelque temps après aidée des révérendes Soeurs Thibodeau et Brassard, vous aviez un asile à offrir aux orphelins ; cette institution est encore des plus florissantes. En 1866, vous partiez avec la révérende Soeur Vincent pour la mission lointaine de Témiscamingue. Oh ! C'est là que vous avez accompli une oeuvre des plus admirables de charité, d'enseignement et de moralisation. A cette époque, la colonie était rudimentaire, vous aviez à jeter dans l'esprit inculte de l'Indien, les premiers germes de la civilisation. Les commencements ont été humbles, l'oeuvre, ardue et ignorée. Mais aujourd'hui, la colonie est prospère et catholique, et le travail que vous avez accompli dans l'ombre, ne nous est plus inconnu.

Arthur Buies, auteur canadien, nous l'a divulgué dans d'admirables pages qu'il a consacrées à vos travaux accomplis dans cette mission reculée du Témiscamingue. Et maintenant après une vie tout entière d'effacement, d'impersonnalité et de sacrifices,

il est juste que vous preniez un repos à la "Maison-Mère." Mais, reconnaissons jusqu'où vous poussez votre désintéressement : Votre temps ne vous appartient pas, il est aux pauvres et aux malades. N'est-ce pas là cinquante années de l'existence la plus pure et la plus dévouée au service de Dieu ?

Gloire donc à votre vie de religieuse fidèle ! Gloire à vos travaux apostoliques ! Gloire pour les bienfaits innombrables que vous avez semés sur votre route ! Gloire aux vertus éclatantes qui vous ont fait aimer du pauvre et de l'orphelin ! Gloire ! Ce mot, les anges le disent aujourd'hui là-haut, et le diront bien mieux le jour où s'envolera votre âme vers le ciel ; mais que ce jour s'éloigne encore. Restez longtemps parmi les membres de votre communauté religieuse, pour le bonheur de votre chère famille dont vous êtes la joie et la consolation.

Votre neveu,

GUILBERT A. GAUDRY,
Etudiant à l'Université d'Ottawa.

Nous souhaitons à la vénérable religieuse de nombreuses années encore. Daigne le bon Maître faire connaître à son grand cœur les joies suaves, que recèle la noce de diamant.

Ce voeu ne devait pas se réaliser !. Dieu conviait sa fidèle épouse aux noces éternelles, le 12 juin 1914.

Nous insérons ici la biographie de la Vénérée religieuse, biographie que la communauté des Soeurs Grises de la Croix conserve précieusement dans les archives de la Congrégation.

Anniversaire de la mort de notre chère Soeur Raizenne, née Walburge.

Entrée au noviciat le 7 octobre 1854, elle eut le bonheur de prononcer ses vœux, le 21 novembre 1856.

Formée à une piété solide par des parents profondément chrétiens dont la vertu ne pouvait manquer de refléter sur le cœur de leurs enfants, notre chère Soeur Raizenne, âgée de 20 ans, sut, dès son entrée au noviciat, apprécier le bienfait de la vocation religieuse. Aussi n'épargna-t-elle aucun sacrifice pour se former à une vie de prière et de recueillement tout en se dévouant aux différentes oeuvres de l'institut.

La nouvelle de son admission à la profession religieuse inonda son cœur d'une sainte joie et ce fut dans des sentiments d'une parfaite immolation qu'elle fit ses vœux de religion. Déjà notre chère Soeur laissait prévoir ce qu'elle serait dans la suite, c'est-à-dire, une âme généreuse au service de l'Epoux divin. Grandissant de jour en jour dans l'estime de ses supérieures qui la voyaient toujours fidèle et ardente à remplir tous les devoirs de son état, elle fut jugée capable d'un sacrifice inconnu alors de notre communauté.

Les révérends Pères Oblats, fixés définitivement au Fort Témiscamingue, suppliaient instamment notre Congrégation de fonder une résidence qui seconderait l'oeuvre dont ils étaient chargés. Dans l'automne de 1866, l'Administration Générale accepta, et ce fut à ce moment que la vertu et l'esprit de sacrifice de notre regrettée Soeur Raizenne, se révélèrent lorsqu'elle fut désignée avec notre chère Soeur Vincent pour la direction de la nouvelle mission.

En relisant les notes d'adieu que cette chère soeur fit à notre Vénérée Mère Bruyère, il nous est donné de comprendre jusqu'où l'âme de notre nouvelle missionnaire s'élevait. Voici comment elle s'exprimait :

Oh ! laissez-moi, ma mère, en deux mots décrire
Ce que, trop loin de vous, je ne saurais écrire.
Hélas comment parler de ce moment d'adieux !
S'éloigner d'une mère, abandonner ces lieux
Qui furent le berceau de ma nouvelle vie;

S'éloigner de mes Soeurs.. O Jésus, ô Marie !..
Ce sacrifice est grand, mais le ciel a parlé...
Partez, nous dit-on, le chemin est tracé...
Allez donner vos soins à ces pauvres sauvages
Disséminés partout sur de lointains rivages...
Rappelez-vous les dons que vous avez reçus
Du cœur cent fois aimant de notre bon Jésus.
C'est Lui qui vous commande, écoutez donc sa voix,
Allez, vous a-t-on dit, ce n'est pas votre choix,
Mais sa volonté; allez faire connaître
La douceur de sa loi, la grandeur de son être.
O Jésus, mon amour, c'est assez, j'obéis...
Votre Volonté Sainte, à jamais, je bénis.
Adieu, Mère chérie, adieu donc. Soeurs aimées,
Je n'oublierai jamais mes heureuses années.

Parties le deux octobre, fête des Saints Anges, elles arrivèrent le 17 du même mois au Fort Témiscamingue. Il avait fallu canots, bateaux et charrettes sans compter de bonnes jambes pour franchir les trois cents milles du trajet qui, à cette époque, offrait peu de sécurité aux voyageurs.

Si la route pour se rendre au Fort Témiscamingue était ardue et dangereuse, la vie dans ce pays, n'était ni douce, ni facile. Le vêtement et la nourriture ne se procuraient qu'avec beaucoup de difficultés ce qui peut donner une idée des souffrances et des mortifications que ces chères Soeurs missionnaires eurent à endurer surtout dans les premières années qui suivirent cette fondation.

Mais aspirant à un but plus noble et s'unissant constamment de cœur à un Dieu pauvre, à un Epoux crucifié, notre chère Soeur Raizenne, sans se laisser arrêter par les obstacles qu'elle rencontrait dans

l'exécution de ses pieux desseins, ouvrit un orphelinat pour y recevoir les enfants des deux sexes, des pauvres familles sauvages. . .

A peine une année s'était écoulée qu'elle commença à enseigner les pauvres enfants des bois, les attirant doucement vers la "femme de la prière," comme les Indiens nomment toujours la bonne religieuse.

De cent milles à la ronde, la renommée de guérisseuse générale attirait toutes les souffrances. Forcément, notre chère Sœur devint médecin, chirurgien et garde-malade.

Malgré le surcroît de travail et de fatigues inhérentes à une mission sauvage, les joies saintes abondaient dans le cœur de la religieuse exilée et d'utiles comme d'agréables récréations venaient la délasser et lui donner de nouvelles forces pour accomplir sa lourde tâche.

En hiver, la voiture et la raquette, au printemps, le sucre à la cabane, en été, le canot et la pêche, en automne, la cueillette des fruits qui devaient leur procurer quelques douceurs alimentaires pendant l'année. Enfin, de légitimes divertissements auxquels notre dévouée Sœur Raizenne présida pendant 25 ans avec un entrain inlassable comme à tous ses devoirs religieux. Aussi son prestige était-il celui d'une mère et même d'une reine aimée et respectée.

Sa conduite laissait toujours les traces d'une vertu à toute épreuve, d'un esprit surnaturel et d'une âme jamais déprimée. . . Sans doute, la petite lumière du Tabernacle dut irradier des rides passagères sur le front de cette chère Sœur Raizenne, mais rien qui la montre abattue, découragée ou tourmentée à travers les pages soignées du codex inappréciable qu'elle a laissé.

Dans les chroniques qui ont été fidèlement écrites par elle-même, dès le premier jour de son arrivée jusqu'à son départ de Témiscamingue, on y rencontre des récits émus de fêtes religieuses et de conversions, des descriptions pittoresques, des scènes gaies ou tragiques, du pathétique vrai qui arrache les larmes, tant l'historique de la mission, pendant 25 ans, est remplie de traits qui laissent entrevoir l'âme candide et pure de la dévouée missionnaire.

Le 27 novembre 1887, Soeur Raizenne et sa compagne disaient adieu au Fort Témiscamingue qui fut pendant 21 ans témoins de sacrifices et de dévouement héroïques, pour se rendre à l'endroit habité aujourd'hui par nos Sœurs de l'Hôpital de Ville-Marie. . . Le jour de Noël de la même année, 1887, eut lieu l'inauguration de leur humble, mais belle petite chapelle. Le chant et la musique témoignaient du bonheur intime qui régnaient dans le cœur des missionnaires. . .

Le Rév. Père Fafard, dans une touchante allocution, leur commenta ces paroles : "Quand le roi Salomon bâtit le temple de Dieu, il choisit les pierres de l'édifice et les tailla hors de la ville." Il ajouta que de même, elles devaient se laisser tailler et polir en cette vie afin que le divin Architecte put les mettre au nombre des pierres choisies qui composent la Jérusalem céleste. . . Oh ! qu'elle était heureuse Sœur Raizenne en ce jour qu'elle mettait au premier rang, puisque l'Époux divin lui accordait l'insigne faveur de demeurer même sous son toit.

L'histoire et les traditions conserveront dans l'esprit du peuple le souvenir de ses longues années de peines, de sacrifices, de sueurs et de souffrances au service du Christ.

Rappelée à la Maison-Mère, à l'âge de 57 ans, après 25 ans d'absence, loin de tous les siens, il sem-

ble que cette chère Sœur eût mérité le privilège d'aller visiter ses parents qui demandaient avec instances la faveur de voir leurs filles religieuses au chevet de leur mère mourante, mais la permission ne leur fut pas accordée ! . . .

Au lieu de s'attrister et de laisser paraître le moindre ressentiment, notre chère soeur obéissante pardessus tout, se résigna en silence bien que le coeur brisé à la pensée de sa mère ! Et, approchant amoureusement ses lèvres du Calice, elle répéta avec l'Epoux au jardin des Olives : " Mon Dieu, que votre volonté se fasse et non la mienne." Sacrifice qui a dû ajouter un fleuron à sa belle couronne, puisque sa vénérée mère mourut quelques semaines plus tard sans qu'elle eût pu la voir !

Pendant 23 ans, c'est-à-dire, depuis son retour à la Maison-Mère jusqu'à sa mort, cette digne religieuse fut la visiteuse assidue, le soutien fidèle et la consolation des pauvres.—Que de misères, elle a soulagées ! . . . Que de larmes, elle a essuyées ! . . . Elle catéchisait les ignorants, sacrifiant même ses récréations, les préparait à la première communion, les habillait et obtenait souvent la permission de célébrer une fête à la chapelle, afin que le bonheur de ce jour fut complet. Son œuvre de prédilection était les pauvres. Oh ! comme elle les aimait et les chérissait ! . . .

Cette bien-aimée Sœur possédait l'estime du public et la confiance de ses Supérieures. Elle vénérât sensiblement notre très honorée Mère Duhamel, Supérieure Générale, qui avait été sa petite élève. Elle affectionnait tendrement ses sœurs et s'attachait surtout les benjamines de la communauté.

Universellement connue de la population d'Ottawa, elle a laissé une réputation de sainteté plus qu'ordinaire. Ceux-là seuls, qui l'ont vue à l'œuvre peuvent dire et ses vertus et son mérite.

Aussi sa mort a-t-elle soulevé d'innombrables regrets parmi la population d'Ottawa. Chacun venait s'agenouiller près de ses restes mortels rendre un tribut d'hommage et de prières à la mère des pauvres.

D'une grande faiblesse pendant les derniers mois qui précédèrent sa mort, Soeur Raizenne, ne pouvant plus visiter ses pauvres et ses malades, aimait à s'en informer chaque soir, auprès de ses compagnes qui étaient toujours fidèles à lui rendre un compte exact de leurs visites afin d'adoucir son sacrifice.

Le 11 juin au soir, vers la fin de la récréation, la bonne petite sœur Marie-Elie vint comme d'habitude, offrir ses services à notre chère Sœur qui lui dit : " Venez, ma petite sœur, j'ai fait grande toilette... pour ma communion de demain et je suis prête à me mettre au lit,"... puis elle ajouta : " je ne me suis jamais trouvée si bien que ce soir. Je vais donc bien dormir !

Vers onze heures, notre dévouée Sœur Jeanne qui couchait près d'elle, se levait pour lui donner un bouillon. Sœur Raizenne se montra très reconnaissante et dit : " Maintenant je vais faire un bon somme et serai prête pour ma communion.

Elle s'endormit et hélas !... elle ne se réveilla plus ! Il était cinq heures du matin, la cloche tintait, c'était l'appel matinal à la chapelle et pour Sœur Raizenne, c'était l'aurore du jour éternel !...

Mortellement atteinte, elle laissait deviner l'approche de l'impitoyable faucheuse... Le prêtre arriva en toute hâte pour lui administrer les derniers sacrements, et, sans recouvrer connaissance vers les 7.30 heures du matin, répondant à la voix de l'Epoux qui la conviait au banquet des élus, dans la communion de désirs réalisés au ciel, Jésus lui disait : " Oh ! venez, fidèle servante : J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire, entrez dans la gloire éternelle."

Ce fut le 12 juin 1914, que notre chère Sœur Raizenne nous laissait pour aller bénir et glorifier le Dieu qu'elle avait si bien servi pendant sa longue et belle carrière religieuse. . .

Nous détachons quelques lignes d'un article paru dans les colonnes d'un journal de l'époque.

FUNERAILLES DE SOEUR RAIZENNE.

Les Dames de la société de couture Ste Elisabeth, dont Sr Raizenne était la Directrice, avaient voulu qu'un Libera solennel fût chanté à la Basilique d'Ottawa, dès le lendemain de sa mort.

Ce Libera, brillamment exécuté par les chantes de la paroisse et les élèves des Frères, dit mieux que les paroles, en quelle considération était tenue cette bonne religieuse dont la mort soulève d'innombrables regrets. Mgr Routhier, assisté du Chanoine Campeau et de M. l'Abbé Lalonde, présidait la cérémonie très belle et très touchante.

Cette même société Ste-Elisabeth, a fait chanter à la Cathédrale, le lundi suivant un service solennel pour le repos de l'âme de la regrettée défunte. C'est là une marque de gratitude et d'amitié qui fait honneur à la société Ste-Elisabeth. C'est aussi un hommage délicat rendu à la charité de cette mère des pauvres, dont les vertus et le mérite sont audessus de tout éloge.

Elle laisse pour déplorer sa perte, de nombreux parents et amis, dans le monde et dans la communauté des Sœurs Grises, les révérendes Sœurs St-Jean l'Évangéliste, St-Désiré, Marie de la Miséricorde, Marie de la Paix, sœur, nièce et cousines de la chère défunte. . .

La famille Raizenne qui, lors des noces d'or de Sr Raizenne lui avait donné de si généreuses preuves d'attachement: fleurs, cadeaux, etc., lui prodigua, à sa mort, les mêmes touchants témoignages d'affections: elle lui offrit de riches bouquets spirituels.

L'un d'entre eux impressionna beaucoup la religieuse à qui on le remit. Ce fut celui de M. J. A. A. Raizenne, frère et filleul de la regrettée défunte. Il glissa adroitement et discrètement un pli dans la main d'une sœur en disant: " Pour Sr Raizenne ! " Il contenait des messes pour une valeur de cinquante dollars.

Cet acte modeste, fait dans l'ombre, révèle une délicatesse d'âme admirable.



A la douce mémoire de
SOEUR M. A. WALBURGE RAIZENNE,
Pieusement décédée à la Maison Mère des Sœurs
Grises de la Croix, Ottawa, Ont. le 12 juin
1914, âgée de 80 ans, 3 mois, 21 jours.

R.I.P.

Jean-Baptiste, l'aîné des garçons, épousa Méline Malette et hérita du bien paternel au Lac des Deux Montagnes; Philomène épousa A. Ranger; Sophie, W. Gaudry; Procul, Elodie Vallée; Norbertine, A. Tétrault; Adrien, Marie Clémence Donald Taylor; Guillelmine, religieuse chez les soeurs Grises de la Croix; Marie-Louise Adiana que la mort ravit à l'affection de la famille à l'âge de 15 ans, fleur trop suave et trop délicate pour croître dans le désert aride de ce monde, à peine éclos, Dieu l'a cueillie pour la transplanter dans les jardins célestes où elle ne cesse d'exhaler l'arôme des coeurs innocents, immortelle prière pour ceux qu'elle a tant aimés ! . . .

Charles Clet Raizenne, père des précédents exerça pendant 40 ans, la profession de notaire à Rigaud, charmant village situé sur les bords pittoresques de l'Ottawa, homme de bien et de mérite, remarquable par son grand esprit de foi et de charité pour le prochain qui lui valurent l'estime générale.

Charles Clet Raizenne donna toute sa vie l'exemple des plus belles vertus, mais on ne doit pas s'en étonner quand on sait à quelle bienfaisante influence avait été soumise sa jeunesse. Les lignes suivantes de son père montrent quelle admirable sollicitude ce digne chef de famille portait à ce fils bien-aimé.

Mon fils, mon cher fils,

Sois en garde contre un compagnon qui pourrait t'inspirer des idées fausses. Combien il serait dangereux, mon Fils, de se livrer à ces sortes de personnes qui sont toujours en contradiction avec la raison, l'ordre et l'équité. Tu n'as pas eu occasion, dans ta plus tendre jeunesse, d'avoir fait connaissance avec aucune mauvaise compagnie parce que ta maman t'avait toujours sous les yeux. Sois donc très réservé. J'ai connu, de mon temps, des écoliers nés de parents riches, vertueux, destinés à tenir le premier rang dans la société, faire l'honneur de la religion

et cependant en devenir le déshonneur... Oh ! mon fils, d'où venait cela ? Pas autre chose que de la corruption des moeurs. Mon meilleur voeu au commencement de cette année (4 janvier, 1822) est de te souhaiter 1o. d'éviter les mauvais compagnons, 2o. d'être extrêmement réservé et attentif à écouter et à suivre les avis que tu reçois des Messieurs de St-Sulpice. Je te recommande la prière, l'amour de la Ste-Vierge. Si tu fais ainsi, tu auras de bonnes moeurs et tu feras l'honneur et le bonheur de ton père et de toute la famille; et puis, mon cher Fils, mon unique fils, tu seras dans la voie qui conduit au bonheur et à la véritable gloire.

Je te bénis comme je t'aime.

Ton père,

IGNACE RAIZENNE.

COPIE D'UNE LETTRE DE ST-JEROME A
M. C. RAIZENNE

Une tante religieuse, Sr St-Jérôme de la Congrégation Notre-Dame lui portait un tendre intérêt. Elle lui écrivait souvent et lui donnait d'excellents conseils... Voici les dernières paroles qu'elle lui adressa avant de mourir.

Montréal, 2 janvier, 1839.

Monsieur Clet Raizenne,

Elevez vos enfants dans la crainte du Seigneur, si vous voulez qu'Il vous bénisse. C'est un dépôt sacré qu'Il vous a confié. Aimez bien la Sainte Vierge et priez pour votre tante qui vous aime avec tendresse.

Le notaire Raizenne fournit une belle carrière et laissa à sa famille l'exemple de ces vertus patriarcales dont le souvenir vivra dans la mémoire de ceux qui l'ont connu.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY

Il passa les dernières années de sa vie à Oka, chez son fils Jean-Baptiste, où il composa certains ouvrages qu'il légua affectueusement à ses enfants. Nous intercalons ici un petit travail, échappé de sa plume durant les derniers mois qui précédèrent sa mort et dont le choix dénote un amour du sol plus qu'ordinaire, un esprit de foi admirable. Ce noble chrétien désirait ardemment attirer au Christ d'Oka les foules avides de paix et de consolation.

PREFACE.

“ Raconter au peuple son histoire locale, intime, pratique, c'est lui retracer à la mémoire, l'origine, les progrès, les obstacles, les succès et les revers de ses institutions, c'est le mettre en rapport immédiat avec un grand nombre de faits chronologiques.

“ Cependant, je ne prétends pas dire que les quelques lignes qui vont suivre dans cette faible esquisse vont contenir des faits nombreux, très anciens qui peuvent se rattacher à plusieurs matières historiques ; bien moins encore vouloir engager une dissertation complète sur un sujet religieux ; non, ce n'est pas là ma prétention ; ce n'est qu'une causerie bien modeste dictée par la chronique de l'endroit, je crois pouvoir offrir à l'attention du lecteur avec un certain intérêt, vu que les faits sont le récit d'un témoin oculaire d'un demi-siècle.

“ Comme je ne doute pas que ceux qui voudront bien lire cette brochure porteront un intérêt tout particulier au pèlerinage du calvaire érigé au Lac des Deux-Montagnes et qu'ils aimeront à en entendre l'histoire et à en connaître l'itinéraire, j'ai la ferme conviction qu'en dédiant ma plume à la manifestation de ce pèlerinage, je n'occuperai pas le temps du lecteur en choses vaines.”

ITINERAIRE DU PELERINAGE
AU
CALVAIRE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES.

Lorsque, remontant le St-Laurent vers la partie supérieure de l'île de Montréal et que les eaux de ce fleuve vont recevoir celles de la Rivière Ottawa, vous êtes en vue d'un village important (Ste-Anne) situé tout auprès d'immenses masses de pierre qui forment les piliers du pont de la voie ferrée appelée Grand-Tronc, lesquels entravent l'impétuosité du torrent qui se précipite sur ces piliers qui sont au nombre de 9 sur lesquels est solidement posé un tube en fer d'un fort calibre. Ce pont est une imitation parfaite du pont Victoria ; comme ce dernier, le pont des Cascades de Ste-Anne est placé à une hauteur assez élevée pour donner un libre cours à la navigation de toutes espèces de bâtiments.

A tout instant du jour et de la nuit, vous entendez le cri du sifflet et le roulement des chars qui vous avertissent que vous êtes bientôt en face du dépôt de Ste-Anne. C'est là que vous devez descendre des chars si vous êtes pour diriger votre course vers le Calvaire du Lac des Deux-Montagnes ; mais si vous êtes dans le bateau à vapeur, il remonte à l'instant le Canal de Ste-Anne et se trouve de niveau avec les eaux du Lac que vous devez bientôt traverser.

Dix minutes plus tard, vous voyez se dérouler devant vous cette grande nappe d'eau qui se rencontre immédiatement à l'extrémité supérieure du bout de l'île de Montréal ; c'est le Lac des Deux-Montagnes, dont la longueur de l'est à l'ouest peut être de cinq lieues, sur deux lieues et demie dans sa plus grande largeur.

L'œil du voyageur à la vue de ce magnifique panorama est saisi d'admiration en contemplant

la variété du site pittoresque qui en fait l'encadrement : ici, on voit des îles et îlots revêtus d'arbres forestiers dont la beauté des rameaux fournirait au poète les idées les plus heureuses; là on aperçoit des baies à perte de vue.

Pour ma part d'observation, je demanderai au lecteur une courte digression afin d'exprimer les impressions que j'éprouvai dans une partie de chasse avec deux habiles navigateurs, mes compagnons de voyages, lorsque nous longions tous trois par une chaude journée d'été, ces beaux et coquets rivages; nous avons déjà passé la plus grande partie de la journée à voguer en mille sens: le jour était déjà bien avancé et le soleil, légèrement voilé de vapeurs diaphanes, inclinait à l'horizon; le jour commençait à pâlir et les contours des collines bleues devenaient moins accentués. Les oiseaux de ces rives regagnaient par troupes le fond des baies où ils paraissaient vouloir élire domicile. Comme nous avons monté une légère nacelle il ne nous fallait pas grand temps pour parvenir au village de la Mission. Nous atteignions heureusement le rivage lorsque la lune commença à nous aider dans la direction que nous avions à prendre. Mes compagnons de voyage demeurant à quelques lieues de la Mission, me témoignèrent le désir d'aller faire une visite au Calvaire; vu qu'ils n'avaient jamais eu l'occasion d'y aller, je les engageai à être mes hôtes en venant passer la nuit et la journée suivante chez moi pour avoir cet avantage; ce qu'ils acceptèrent avec plaisir.

Ma demeure n'étant qu'à une petite demi-lieue du Calvaire, le lendemain, ils eurent ce loisir et furent des plus satisfaits.

Maintenant parlons de l'établissement de ce Calvaire qui fut érigé par les soins de Messieurs les Ecclésiastiques du Séminaire de St-Sulpice de Montréal à tous leurs frais et dépens. Ce fut vers l'an

1752 que ce Calvaire fut fait ou du moins fut achevé. Sa construction consiste en sept chapelles toutes bâties en bonne maçonnerie de pierre, et distantes les unes des autres, de sept à huit arpents, excepté les trois dernières qui se trouvent au sommet de la Montagne, telles qu'on les voit à première vue. Le parcours des quatre premières chapelles est sur un terrain boisé et en forme d'amphithéâtre; les tableaux qui font l'ornement de chacune de ces chapelles sont un ouvrage sorti des mains d'un Canadien-français (M. Vincent Chartrand de St-Vincent de Paul) qui renouvela ces tableaux en 1823. Dès le commencement de l'établissement de ce Calvaire, un grand nombre de pèlerins vinrent de toutes les paroisses environnantes, de sorte qu'en peu d'années, c'était non-seulement pour les sauvages nouvellement convertis, mais pour toute la population catholique, un sujet de grande vénération; dès lors cette dévotion allant toujours en grandissant pour ce pèlerinage, il devint pour ainsi dire de mode pour certaines paroisses qui ne manquent pas de visiter ce Calvaire; entre autres paroisses, je citerai celles de l'île Perrot, de St-Clément, de Beauharnois, du Sault St-Louis et de Chateauguay, qui louent tous les ans un bateau à vapeur pour ce pieux voyage.

Je ne suis pas autorisé à rapporter ici des faits qu'on pourrait regarder comme miraculeux, mais il y a des faits qui sont arrivés à l'occasion du pèlerinage au Calvaire du Lac qui ne laissent aucun doute sur leur vraisemblance; la tradition depuis un siècle et demi est là pour le prouver. Grand nombre de personnes dont les maladies étaient regardées comme incurables, ont été guéries, sinon subitement, du moins en très peu de temps.

Des grâces extraordinaires ont été obtenues. Des procès injustes, longs et ruineux pour des familles, ont été terminés tout autrement qu'on aurait dû

s'y attendre ; de grandes calamités ont été exemptées à toutes les familles qui se trouvent auprès de ce Calvaire ; témoin, l'état de tranquillité et de bonheur où se trouvait la Mission du Lac en 1837, pendant que les paroisses de St-Benoît, de Ste-Scholastique, de St-Eustache et St-Placide éprouvaient les désastres que le fer et le feu d'une guerre civile peuvent faire ressentir.

D'après la chronique de l'endroit, voici les événements qui sont à la connaissance d'un grand nombre de contemporains. Si je m'en rapporte à la tradition, je fixerai l'attention du lecteur sur un fait qui est bien digne de mémoire.

Depuis cinquante ans que je suis établi dans cet endroit, ci-devant appelé Mission du Lac des Deux Montagnes et actuellement érigé canoniquement et civilement en paroisse sous le nom de l'Annonciation du Lac, j'ai entendu dire par les personnes les plus âgées de l'endroit que le tonnerre n'avait jamais frappé personne à mort, ni causé de dommage sérieux, et que l'on n'avait rien à craindre dans l'endroit des effets de la foudre ; sur la question que je leur fis de m'en dire la raison, on me répondit : “ de tout temps, nous avons attribué cette grâce toute particulière aux prières ferventes d'un des anciens missionnaires de l'endroit, lors de l'érection de la bâtisse du Calvaire et depuis ce temps-là cette faveur n'a pas fait défaut ” ; et au soutien de cette assertion, ces mêmes anciens disaient ; “ de mémoire d'homme, depuis l'établissement du Calvaire, on n'a jamais eu connaissance et on n'a jamais entendu dire que le tonnerre ait causé le moindre dommage ; cependant il est tombé bien des fois dans le village de la Mission, et dans les environs ; notamment en 1847, la foudre est tombée sur le clocher et quoique le fluide électrique eût pénétré jusque dans l'intérieur de l'église pendant que les Iroquois réunis assistaient à la prière, la secousse fut très forte et le cas était des plus dange-

reux, vu qu'il y avait un assez grand rassemblement vers le bas de l'église où le coup paraissait avoir le plus porté : le Missionnaire était au prie-Dieu à quelques pieds de là ; (c'était le Révérend M. N. Dufresne) ; cependant, pas une seule personne ne reçut le moindre mal ; les plus affectés n'éprouvèrent qu'un étourdissement d'un instant ; aussitôt tout le monde se mit sur le qui-vive, l'intérieur de l'église et le clocher furent soigneusement visités, mais heureusement, il n'y avait aucune trace de feu, ni de dégâts sérieux.

Dans une autre circonstance, quelques années avant ce que je viens de rapporter, la foudre était tombée sur la cheminée d'une maison près de laquelle il y avait une réunion d'enfants qui s'amusaient à jouer. Ces enfants furent tout à coup renversés par terre et quelques-uns eurent peine à se relever tant ils étaient épouvantés ; une vieille femme alors âgée de 91 ans se trouvant dans sa maison alla au secours de ces enfants, et après les avoir fait entrer, elle les rassura en leur disant que le tonnerre ne tuait personne dans la Mission du Lac, que c'était une grâce attachée au Calvaire de l'endroit. (Avis aux personnes craintives du tonnerre.)

Un autre incident qui m'est fourni aussi par la tradition : c'est une source qui se trouve près du sommet de la montagne du Calvaire qui dut fournir de l'eau assez abondamment pour les ouvrages de maçonnerie pendant la bâtisse des chapelles.

Voici comment l'histoire en est rapportée : Les maçons employés à l'érection de ces chapelles ayant commencé de bon printemps leur ouvrage, trouvèrent facilement l'eau nécessaire pendant quelques semaines ; mais les chaleurs de l'été, jointes à la grande quantité d'eau qu'on en retirait, mirent bientôt la source à sec ; on alla avertir le Missionnaire

qui avait la surveillance de l'ouvrage en le priant d'aviser aux moyens pour faire transporter l'eau nécessaire à l'ouvrage qui se faisait sur la montagne, mais la chose n'était pas facile, pour ne pas dire impossible, puisqu'il n'y avait d'autre chemin pour venir à la montagne qu'un petit sentier bien étroit qui ne permettait qu'à peine au piéton de passer ; une personne vint dire au Missionnaire, en parlant des maçons, " ils n'ont plus d'eau " comme la Ste-Vierge disait à son adorable fils, aux noces de Cana, " ils n'ont plus de vin."

Le Missionnaire leur dit pour réponse : " Les personnes qui ont coutume de puiser à la source ordinaire, ne connaissent pas la bonne place, il doit y avoir de l'eau, j'irai moi-même leur enseigner le bon endroit ; il doit y en avoir suffisamment pour achever tous les ouvrages qui sont à faire. " En effet, le Missionnaire se transporta seul à la montagne, alla visiter la source, puis il se rendit sur le chantier des maçons et leur dit : " Vous ne connaissez pas la bonne source, vous auriez dû y voir de plus près, vous avez là assez d'eau pour tout votre ouvrage ; venez donc avec moi pour que je puisse vous la montrer." Toutes les personnes descendaient vers la source mais quelle ne fût pas leur surprise lorsqu'elles virent la même source pleine de belle et bonne eau. Ce fut en vain que le Missionnaire voulut les persuader qu'ils n'avaient pas trouvé le bon endroit ; tous persistèrent à dire que c'était là même où ils avaient habitude de puiser de l'eau et que la même source était devenue à sec. Ce vénérable prêtre voulant mettre sous la garde de l'humilité le prodige qui venait de s'opérer, finit par leur dire que c'était absolument par une cause naturelle que la chose était arrivée, l'attribuant à la fraîcheur des nuits précédentes ; mais tous les témoins oculaires de ce fait persistèrent dans leur conviction et la nouvelle s'en répandit dans l'endroit. Beaucoup de personnes se

rendirent à la source et chacun se fit une petite provision de cette eau. Les années suivantes et jusqu'aujourd'hui même, il y a toujours grand nombre de pèlerins qui s'informent de cette source et qui en emportent de l'eau comme souvenir de ce pèlerinage.

Maintenant, je parlerai de ce qui s'y passe de nos jours. Depuis les trois ou quatre dernières années le pèlerinage au Calvaire du Lac des Deux Montagnes a pris une extension des plus grandes par exemple lorsque la fête du quatorze septembre peut être chômée par une journée de beau temps l'affluence du monde est telle qu'il y a beaucoup de gêne à faire sa visite à toutes les chapelles du Calvaire. L'automne dernier, deux bateaux à vapeur partis de Montréal et de Lachine, emmenaient une grande quantité de monde outre les personnes venues en voitures de toutes les paroisses des environs. La foule a été si grande que le prêtre qui présidait au pèlerinage a été obligé d'avertir les gens de ne pas s'amuser trop longtemps dans la crainte de ne pouvoir trouver de logement dans le village, dans le cas où la cérémonie aurait été prolongée plus que de coutume : mais très heureusement, le Vapeur donna tout le temps nécessaire aux pèlerins pour retourner le même jour. Comme le temps était très beau, personne n'a regretté son voyage. Les brises qui s'élèvent sur le grand Lac donnent un air pur et serein : on peut dire sans exagération, que l'endroit possède des avantages d'hygiène qui ne se rencontrent pas ailleurs.

Comme ces mots : " Lac des Deux-Montagnes " forment une adresse un peu longue, le département des Postes a jugé à propos de donner un nom beaucoup plus court au Bureau de Poste de notre endroit, c'est le nom d'un ancien chef Indien, " Oka " — mais l'ancienne adresse est toujours connue.

C. RAIZENNE.

Lac des Deux-Montagnes, juin 1884.

La vie de ce bon citoyen qui avait été tout employée à faire le bien, se termina par une mort douce et paisible ; c'était vraiment le soir d'un beau jour. Une de ses pratiques de dévotion favorite, pendant sa vie, avait été de réciter à l'heure du repos, les paroles de Jésus en Croix ; il expira pieusement en disant : " Mon Père, je remets mon âme entre vos mains."

Il était âgé de 78 ans, 8 mois, 7 jours et c'était le 14 octobre 1884.

La vive tendresse d'une de ses filles déposa sur sa tombe les lignes suivantes :

Ton coeur sensible et bon, ô toi que je regrette,
Exhalait des parfums comme la violette ;
Ta foi s'illuminait aux rayons radieux
De cet astre éternel qui ne se voit qu'aux cieux.
Oh ! tu voyais alors, comme à travers un voile,
Mais aujourd'hui pour toi, sa splendeur se dévoile ;
Doux gage de salut, ta grande charité
Sema souvent la joie au seuil déshérité.
Oh ! qu'à chaque moment, l'encens de ma prière
S'élève vers le ciel pour toi, bien aimé Père !

G

Le notaire C. C. Raizenne laissait, outre ses enfants, pour déplorer sa perte, une veuve digne de lui par sa piété et ses vertus. Elle lui survécut neuf longues années toutes consacrées aux œuvres pieuses. Sa pensée était avec " l'absent," dans cet au-delà inaccessible à tout autre qu'à la foi conquérante. Elle avait appris, dans sa longue carrière, à ne s'appuyer que sur Dieu, à Le servir, à Le désirer et chaque jour la faisait creuser davantage ce grand mot : éternité. Oh ! la mort, comme elle y songeait et s'y préparait ! Pourtant, elle ne devait pas la redouter : n'avait-elle pas fait valoir le talent confié à sa garde par le Maître ? Femme modèle, vertueuse, remplie du plus sublime dévouement elle n'avait cessé de s'imposer mille sacrifices pour inculquer à ses enfants la crainte de Dieu et l'amour du devoir.



MAISON DU NOTAIRE C. RAIZENNE, RIGAUD, P.Q.

Cependant, le Jésus de Gethsémani, qui demande toujours plus à ceux qu'il aime davantage, devait lui faire connaître encore des heures douloureuses avant l'appel définitif : un grand sacrifice lui fut demandé.

Elle avait sollicité de l'évêque, la faveur de voir ses deux filles religieuses avant de mourir. Ce dernier avait consenti. Oh ! quelle douce joie pour son cœur de mère, quelle espérance pour ses derniers jours, quel rayon d'or pour sa vieillesse sombre que cette perspective d'un revoir béni ! Mais, Dieu ne le voulut pas !

Pour des raisons inconnues, le sacrifice fut imposé à la mère et aux enfants. Elles ne devaient plus se rencontrer sur la terre, car cette même année, sanctifiée par la douleur et l'immolation, elle mourut subitement le 22 avril 1893.

Sa mort n'était pas imprévue, ne l'avait-elle pas préparée depuis ce jour lointain où, dans la tombe, l'époux s'était endormi pour toujours.

Aujourd'hui, ils sont réunis là-haut, nous en avons l'espoir, et cette grande souffrance qui assombrit les derniers jours de cette vieille mère est, sans doute, un des plus beaux joyaux qui ornent son front radieux.

I.

Le village d'Oka où vécurent et moururent la plupart de nos chers aïeux, a droit à une mention spéciale.

Nous mettons sous les yeux du lecteur une page "A Day at Oka," page traduite et tirée d'un livre intitulé : "The Two Young Captives," ouvrage dû à la plume de Mlle Alice Baker.

UN JOUR A OKA.

“ Mlle Alice Baker, à la recherche des captifs de la Nouvelle Angleterre, fit plusieurs voyages au Canada. Elle s'arrêta particulièrement à Québec, Montréal, consulta les Archives, prit des informations et finalement se rendit au Sault-au-Récollet, appelé, “ Oso Fort,” par les parents des captifs, village situé sur la rivière des Prairies, de l'autre côté de l'île de Montréal.—En 1720, cette maison fut transférée à Oka, nom indien, donné au village du Lac des Deux Montagnes, situé sur la rivière Ottawa.

Une lettre d'introduction avait été donnée à Mlle Alice Baker par une religieuse de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, qui elle-même était une captive de la Nouvelle Angleterre. Mlle Baker fut reçue à bras ouverts par Sœur des Anges et sa compagne, dans leur couvent de la mission d'Oka.

C'est au Sault-au-Récollet que Josiah Rising et Abigail Nims vécurent leurs premières années de captivité. C'est là qu'ils reçurent le bienfait d'une éducation chrétienne, là qu'ils apprirent à se connaître et à s'aimer, là qu'ils unirent leurs vies innocentes par les liens sacrés du mariage, là qu'ils donnèrent l'exemple d'une piété admirable.

Les Messieurs du Séminaire leur firent don, en 1720, d'un large domaine situé à une demi-lieue du village d'Oka. Il y a des terres au Canada qui pendant des siècles, furent la propriété d'une même famille. Le père léguait son bien au fils, celui-ci le donnait en héritage à ses enfants, ces derniers le conservaient pour leurs descendants et ainsi pendant de longues années la même bienfaisante terre devenait la mère nourricière de toute une lignée de laborieux colons.

Ce domaine donné à Josiah Rising, devenu lors de son baptême.—Ignace Raizenne, par les Messieurs de St-Sulpice a passé du père au fils, pendant quatre générations. Il appartient aujourd'hui à M. Jean-Baptiste Raizenne, arrière petit-fils de Josiah Rising et de Abigail Nims.

Mlle Alice Baker déposa un mot au bureau de poste du village d'Oka afin de prévenir M. Jean-Baptiste Raizenne de son arrivée. Elle lui disait qu'une demoiselle de la Nouvelle Angleterre était au Couvent et qu'elle désirait beaucoup s'entretenir avec lui de leurs chers ancêtres. En moins d'une heure, M. Jean-Baptiste Raizenne était à la porte du Couvent. Après un échange de politesses empreintes de la plus franche cordialité, Mlle Baker montait dans la voiture "d'habitant" du descendant de Josiah et d'Abigail.

M. Raizenne aux yeux noirs, vifs, pénétrants, prompt à la répartie, dégagé dans ses manières, était vraiment le bourgeois distingué du canton.

Il témoignait le plus grand contentement de rendre hommage à la mémoire de ses ancêtres.

La joie était grande de part et d'autre.

C'était au mois d'octobre; le soleil radieux pénétrait à travers les arbres touffus de la forêt, la route sablonneuse était protégée de l'ardeur du soleil par quatre cents petits pins;—les oiseaux chantaient à plein gosier dans la fraîcheur et le parfum du bois mystérieux. Au pied d'une grande croix noire, comme une oasis dans le désert, apparaissait un groupe de pèlerins qui se dirigeaient vers la chapelle du Calvaire. Arrivé à une certaine distance, M. Raizenne s'écria : "Voici la propriété du pauvre Ignace et la route qu'il a ouverte de ses propres mains.—Puis, dans son ardeur, il disait à son cheval : "Marche

done vite!—En approchant, il s'écria de nouveau. "Voilà la vieille maison, la maison d'Ignace, oh ! que je l'aimē. . . , et voici ceci—voici cela—voici le bébé. . . Impossible de décrire mes impressions dit Mlle Baker !. . . J'étais ravie dans les souvenirs d'un si beau passé ; la jolie brunette de M. Jean-Baptiste, et sa distinguée vieille mère qui vivait encore, nous reçurent avec la plus aimable cordialité. Nous bûmes du vin de la vigne plantée par Ignace—à la santé et à la prospérité de ses descendants—nous bûmes de l'eau de son puits et nous mangeâmes des pommes de son verger. Ces heures exquises s'écoulèrent trop vite !. . . Heureux de présenter son jeune fils de neuf ans, "Rising" dit M. Jean-Baptiste. Après avoir pris la photographie du personnel et de l'habitation, on se sépara ! Aux notes les plus joyeuses, se mêle parfois un son mélancolique, le son de l'adieu. . . Il en fut ainsi du départ de notre distinguée visiteuse qui retourna au village d'Oka, enchantée de sa visite à la maison de Josiah où les heures vécues avaient été comme un rêve du ciel. Puis, le silence et la solitude se firent de nouveau autour de la paisible demeure de notre chère Abigail"

N.B.—Mlle Alice Baker, mourut à Boston, le 22 mai, 1909. Elle fut la Directrice de la haute école de Deerfield pendant 40 ans.

C'était une femme douée d'éminentes qualités intellectuelles et on peut dire d'elle que ses talents littéraires n'étaient pas inférieurs à ceux de l'Honorable Georges Sheldon, le fameux antiquaire et l'historien de Deerfield, décédé le 23 déc. 1916, à l'âge de 98 ans et 23 jours.

Madame C. Raizenne avait une sœur, une sœur unique, Mathilde, qu'elle chérissait vivement. Nous pensons réaliser un de ses plus chers désirs en parlant quelque peu de cette sœur chérie ainsi que de la belle famille que cette vertueuse chrétienne laissa pour bénir sa mémoire.

Mathilde Gauthier était une charmante jeune fille douée de dons précieux.—Son intelligence et ses charmes extérieurs la firent vite remarquer.— Elle épousa M. A. Chevrier; les deux époux vinrent s'établir à Ottawa, là ils eurent une belle postérité, et par leurs industries acquirent une jolie aisance. Ils passèrent leurs dernières années chez une de leurs filles à Hull. Aglaé, mariée à l'avocat Desjardins, où ils connurent des jours paisibles et heureux. Mais hélas ! la mort presque subite de Mme Mathilde Chevrier fut un incident douloureux qui laissa des traces profondes dans le cœur des enfants de Mme Raizenne par les tristes souvenirs qu'il réveilla. Mme A. Chevrier décéda le 4 juillet, 1893, après une attaque d'apoplexie qui la priva de l'usage de ses sens pendant trois jours et finalement la conduisit au tombeau. C'est une coïncidence pleine de tristesse pour les neveux et nièces affligés.

Mme Chevrier eut 10 enfants, dont voici les noms: Alexandre, Noé, Ephrem, Jovide, Aglée et Aldée, décédés, Rodolphe, Evangéline et Eugène.

Tous les membres de la famille Chevrier possèdent un caractère franc et ouvert, un cœur compatissant et affectueux, constamment préoccupé de resserrer les liens familiaux. Les rapports pleins d'amitié, les relations cordiales qui existèrent toujours entre les deux familles Chevrier et Raizenne firent que les membres de l'une et l'autre famille se vouèrent une tendre affection que ni le temps, ni la distance, ni la mort n'ont pu ébranler.—Daigne Dieu réunir là-haut dans son beau ciel, ceux que sa volonté a si intimement unis sur la terre.

La bonne Madame Raizenne avait aussi deux frères qu'elle chérissait: L'aîné, Samuel Gauthier, épousa Cornélie Bélanger, s'établit à St-André Avelin, et mourut à Ottawa, en juillet 1913, des suites

d'un accident de voiture.—La foi, la piété touchante de cet homme de bien pour le Dieu de l'Eucharistie à qui il aimait à rendre hommage, lui ont sans aucun doute mérité le bonheur des élus.

Le second, Darifantamma Zéphirin, homme de talent remarquable, après des études très brillantes au Collège d'Ottawa, devint avocat, épousa Philomène Vallée, s'établit à Sorel, où après de beaux succès dans la carrière qu'il aimait mourut à l'âge trop peu avancé de 52 ans, le 8 avril 1888. Ce fut avec un profond regret que les membres du Barreau du district de Richelieu apprirent la mort de D. Z. Gauthier, Ecr., avocat, D.C.L. ex-substitut du procureur général, l'un des membres les plus éminents et les plus anciens du barreau du district de Richelieu : sa perte a été vivement sentie par sa famille, ses confrères et les nombreux amis qu'il comptait en cette ville.

Ce bon chrétien professait une tendre dévotion envers la très Sainte-Vierge. Il n'entreprit jamais aucune affaire importante sans la confier à sa mère du ciel. Ses causes les meilleures et les mieux plaidées avaient été méditées aux pieds de la Reine des Anges.

Un jour, sa confiance envers Marie se révéla d'une manière touchante. Dans un accident de voiture, lorsque tout espoir humain semblait perdu, il cria vers la Sainte-Vierge : cette bonne Mère entendit et exauça sa prière. De cette heure, il fut son chevalier fervent.—Il portait continuellement sur lui une image de Marie : elle était sur son cœur quand Dieu l'appela à son redoutable tribunal.

Daigne Notre-Dame le combler là-haut de ses maternelles faveurs !

TABLEAU GENEALOGIQUE
de la
FAMILLE C. RAIZENNE, ECR., N.P.

- 1.—CLODOMIRE, décédée à dix mois.
- 2.—WALBURGE, en religion Sr Raizenne, Sr Grise de la Croix.
- 3.—PHILOMENE, épousa André Ranger. Enfant : Marie G., décédée à un an.
- 4.—JEAN-BAPTISTE, épousa Mélina Malette. Enfants : 1er Riseing, 2e Guillelmine, 3e Isabelle, 4e Marie.
- 5.—SCPHIE, épousa William Gaudry. Enfants : 1er Lizia, 2e Hélène, 3e Albert, 4e Jacques, 5e Rose-Alba, 6e Blanche, 7e Irvine, 8e Philomène.—Hélène, Blanche, Jacques, Rose-Alba, décédés.—Albert, marié à E. Alain.—Irvine, marié à E. Ménard, enfant : René. Phi'ophor, marié à R. Bégin, enfant : Paulette et Lucille.
- 6.—PROCUL, épousa Elodie Vallée. Enfants : 1er Adiana, 2e Raoul, 3e Aldéa, 4e Emma, 5e Eloi, 6e Hervé.—Adiana, mariée à Alban Laferrière. Aldéa, en religion Sr St-Désiré, Sr Grise de la Croix.—Emma, décédée à 16 ans ayant de hautes aspirations à la vie religieuse.
- 7.—NORBERTINE, épousa A. Tétreault. Enfants : 1er Léontine, 2e Eugène.—Eugène marié à M. E. Jérôme, enfants : Lionel, Lucile.
- 8.—JOSEPH-ANTOINE-ADRIEN, épousa M. C. Donald Taylor. Enfants : 1er Donald, 2e Georges, 3e Adrien, 4e Raoul, 5e Eugène, 6e Marie-Corine, 7e Joseph-Ovila.—Mme J. A. A. Raizenne, décédée et Donald, Georges, Marie-Corine, Joseph, Ovila.—Raoul, marié à Clara Thivierge, enfants : 1er Marguerite, 2e Raoul, 3e Clara, 4e Georges, 5e Gabrielle, 6e Georgette.—Marguerite, Raoul, Clara, Georges, décédés.—Eugène, marié à Ida Gougeon, enfants : Henri, Hélène, Germaine.
Joseph A. A. Raizenne convola en secondes noces avec Adèle Valade, enfants : Adrienne, Donald, Zephirin.
- 9.—GUILLELMINE, en religion Sr St-Jean l'Evangéliste, Sr Grise de la Croix.
- 10.—MARIE-LOUISE-ADIANA, décédée à 15 ans, aspirait à la vie religieuse chez les Srs de Ste-Anne (Lachine) où comme sa soeur Guillelmine, elle avait fait son éducation.

APPENDICE

Notice sur les captifs des deux familles.

I

Parmi les personnes de qualité qui quittèrent la Grande-Bretagne pour les Plantations Américaines de 1600 à 1700, il est fait mention de James Riseing, âgé de 18 ans, jeune homme énergique et entreprenant, le seul de ce nom parmi les premiers colons de la Nouvelle Angleterre. Le goût des voyages, l'amour des aventures le portèrent à chercher fortune dans le Nouveau Monde et pour un certain nombre d'années il fit le commerce aux Bermudes ; nous n'avons aucun autre détail de sa vie à cette époque.

“ A une assemblée générale du conseil de ville, tenue à Salem, Mass. le vingtième jour du quatrième mois de l'an 1657, James Rising fut reconnu citoyen de la ville ” ; trois semaines plus tard, c'est-à-dire le septième jour de juillet 1657, il épousa à Boston, Elisabeth, fille de Robert Hinsdell, brave pionnier de Dedham, Medfield et de Deerfield. Il choisit probablement Salem comme le lieu de sa résidence parce que cette ville était un port de mer où venaient aborder les vaisseaux chargés des produits des Iles. Il fut admis comme membre de la première église de Salem, le 25ième jour du 11ième mois 1661, par une lettre de son Pasteur White, Ministre aux Bermudes. Le 20ième jour du 2ième mois 1663, sa fille Hannah fut baptisée dans la première église de Salem. On ignore si ses deux frères John et James, étaient plus vieux ou plus jeunes qu'elle.

Windsor, Conn., étant à cette époque une ville commerciale et importante, faisait un trafic considérable avec les Indes Occidentales. Plus tard, cette ville devint un port renommé, non-seulement pour les vaisseaux des Indes, mais pour ceux de l'Angleterre.

James Riseing a dû ajouter de nouvelles industries à celles qu'il avait déjà ; quoiqu'il en soit, il fut reconnu comme citoyen de la ville de Windsor, le 11 mars 1668, et l'année suivante, il fut transféré par lettre de l'église de Salem à celle de Windsor où sa femme Elisabeth mourut le 11 août 1669. Quatre ans plus tard, il épousa la veuve Martha Barthlett qui mourut moins d'un mois après son mariage. James Rising, John et Hannah fournirent une généreuse contribution aux victimes de la guerre livrée aux anglais par Philip, le chef des Narragansetts.

La même année, un lot de 50 acres fut donné à James Rising dans Surfield en récompense de ses services et en 1682, il vota à l'organisation du conseil municipal. Il mourut en 1688, à l'âge de 71 ans.

De sa fille Hannah, l'histoire ne dit rien ; son fils James, mourut célibataire et John hérita des domaines de son père. Il épousa à Surfield, Sarah Hale de Windsor, et de ce mariage naquirent neuf enfants dont le 7ième Josiah, notre héros, vit le jour le 2 février, 1694. Après la mort de sa mère qui fut enlevée lorsqu'il n'avait que quatre ans, il fut envoyé à Deerfield chez un cousin de son père, Mehuman Hinsdell, et ce dernier l'adopta comme son enfant. Ce fut là que l'assaut du 29 février 1704 le ravit à la tendresse des siens et le fit prisonnier des sauvages.

II

Après avoir fait connaître les descendants de Josiah, nous ne pouvons résister au désir de jeter un regard sur la famille honorée qui donna naissance à la courageuse Abigail, l'épouse bien aimée de Josiah.

Godfrey Nims, probablement l'ancêtre de toutes les personnes de ce nom, vivant en Amérique, naquit vers l'an 1650 ; il fut un des premiers colons de

Northampton, Mass. Son nom paraît sur les registres de l'endroit vers l'an 1667. Il prit part dans la guerre du Roi Philip en 1676, et plus tard devint un des premiers colons de la ville de Deerfield Mass. où il acheta les lots Nos. 27 et 28 en 1692 et 1694 respectivement. Les édifices publics de la ville furent plus tard érigés sur l'arrière partie du lot 27 mais à part cela ces lots sont restés pendant 200 ans la propriété de Godfrey et des descendants. La maison bâtie vers l'an 1695 sur le lot 28 fut détruite dans l'attaque de 1704, pendant la guerre de la Reine Anne, et celle qui s'élève aujourd'hui sur l'emplacement fut bâtie en 1710. Godfrey Nims se maria à Northampton le 26 novembre 1677, à Mary, fille de William Miller et veuve de Zébédiiah Williams de laquelle il eut six enfants: Jean et Rebecca (jumeaux) nés en 1679, Henry (1682), Thankful (1684), Ebenezer (1687), et une fille qui ne vécut que quelques jours. Le 15 janvier 1703, Rebecca maria Philip Maltoon et Thankful épousa Benjamin Munn.

La femme de Godfrey Nims mourut en 1688, et le 27 juin 1692, son mari convola en seconde noce Mehitable, fille de William Smeed veuve, par la mort de Jeremiah Hull : de cette union naquirent Thomas (1693) mort en 1697, Mehitable (1696) Mary et Mercey (jumelles 1699) et Abigail (1700.) Dans l'assaut fait sur Deerfield, le 29 février 1704, par 350 Français et Sauvages de Montréal périrent le plus grand nombre des habitants de Deerfield, parmi lesquels étaient les enfants de Godfrey, Rebecca Maltoon (et son enfant) Henry, Mehitable, Mary et Mercey, ces trois derniers périrent dans l'incendie de la maison.

La page qui suit fait voir à quelles horreurs furent exposées les malheureuses victimes de ce drame sanglant du 29 février 1704.



HOMESTEAD OF THE NIMS FAMILY, DEERFIELD, MASS.

C'était à une heure avancée de la nuit, il y avait quatre pieds de neige sur la terre et le vent en avait amoncelé des " bancs " jusqu'à la hauteur des palissades. Les habitants, soupçonnant jusqu'à un certain point qu'il se tramait quelque surprise, avaient demandé du secours au gouverneur Dudley qui leur avait envoyé une vingtaine de soldats. Toutes les nuits, des patrouilles parcouraient les rues, afin de s'assurer qu'il n'y avait pas d'embuscade. La sentinelle du fort avait discontinué sa garde, ne soupçonnant pas que la mort planait d'une manière imminente sur la tête des malheureux habitants du bien fort; elle ne croyait pas que plusieurs de ses compatriotes qui dormaient en paix, ne devraient s'éveiller à cause de sa négligence, que dans l'éternité, ou pour subir les tourments les plus affreux.

Les sauvages se divisent par bandes; toutes les maisons sont cernées, et à un signal, un cri strident, le cri de la mort, retentit dans les airs; les portes sont enfoncées, les habitants pris, égorgés et la bourgade livrée aux flammes. Comment peindre les scènes de carnage qui se passèrent dans ces massacres qui n'avaient pour témoin que l'obscurité de la nuit.

Les habitants de Deerfield, surpris dans leur sommeil sont éveillés par les clameurs des ennemis; on ne songe pas à la résistance, elle est impossible. Aussi malgré l'intensité du froid, tous ceux qui peuvent s'échapper, n'hésitent pas à fuir nu-pieds, sur la neige, n'ayant que leurs vêtements de nuit. Un grand nombre de ces infortunés se gelèrent les pieds; d'autres ne purent atteindre les établissements anglais, et trouvèrent un tombeau dans les bancs de neige qu'ils foulaient. Le reste fut tué ou traîné en captivité.

Parmi les captifs, il y avait : Ebenezer et Abigail, Mehitable et son gendre Maltoon, ces deux

derniers avaient été massacrés, par les sauvages, sur la route du Canada.

Abigail épousa plus tard un compagnon de captivité, Josiah Rising ; ils s'établirent à Oka où leurs descendants demeurent encore. Ebenezer, maria aussi une autre captive de Deerfield, Sarah Hoyt à Lorette, près de Québec. Ils furent rachetés et retournèrent à Deerfield en 1714. Le frère aîné John, qui avait été capturé par les sauvages à Deerfield, le 8 octobre 1703, s'échappa du Canada, en 1705 et après bien des difficultés, arriva à Deerfield en 1707 ; il épousa Elisabeth Hull. De ces deux fils, John et Ebenezer, descendent tous les Nims du pays. La ligne de Frederick C. Nims est comme suit : Godfrey, Ebenezer, Moses, Ariel, Joël et Allen (son père). Godfrey Nims que l'on croit avoir été absent de Deerfield, au temps de l'assaut, mourut un an après et, selon la tradition, fut enterré à Northampton.

Comme il a été dit plus haut, l'enfant chérie de Godfrey Nims, Abigail, avait été enlevée et emmenée captive par les sauvages. Retrouvée plus tard par ses parents, elle refusa de les suivre pour conserver sa foi donnant ainsi un exemple admirable de sa fidélité à la religion catholique et du désintéressement chrétien qui préfère un sort humble et obscur à une brillante position dans la société. Aussi la famille des Nims a-t-elle conservé un souvenir ému de cette parente catholique et lui donne-t-elle une place choisie dans ses annales : Cette lignée de braves citoyens a produit des hommes remarquables dans les Godfrey, Ebenezer, Moses, Ariel, Joël et Allen. L'un des derniers descendants des Nims est M. Frederick C. Nims, établi à Painesville, Ohio, homme de haute intelligence ayant un profond attachement pour les siens. Pour perpétuer la mémoire de ses ancêtres, ce digne fils a fait élever à Deerfield, Mass., un monument rappelant l'enlèvement d'Abigail et le massacre de sa famille.

L'extrait suivant est tiré d'un livre intitulé "Mémoire des Nims", publié à Deerfield au mois d'août 1914, à l'occasion de la réunion de famille qui eut lieu à la dédicace et au dévoilement de la pierre commémorative. Ce mémoire contient une biographie complète de notre ancêtre Godfrey, né en 1650.

La tradition en fait le 3e colon pionnier venu ici, même avant 1671.

Le 13 août 1914, des côtes du Pacifique, aussi bien que de celles de l'Atlantique, du Canada comme des États-Unis, accoururent ses descendants qui se réunirent sur la propriété familiale de Deerfield. Ils furent accueillis par un vénérable vieillard de 93 ans, qui avait appris des lèvres mêmes de sa grand' mère l'histoire de Godfrey : cette bonne aïeule l'avait elle-même reçue de la bouche même du fils de ce dernier. Ils écoutèrent l'histoire de leurs ancêtres, dédièrent à la mémoire de leur commun aïeul, une pierre commémorative et se dispersèrent ensuite, apportant à leur demeure respective, les réminiscences de ce jour mémorable.

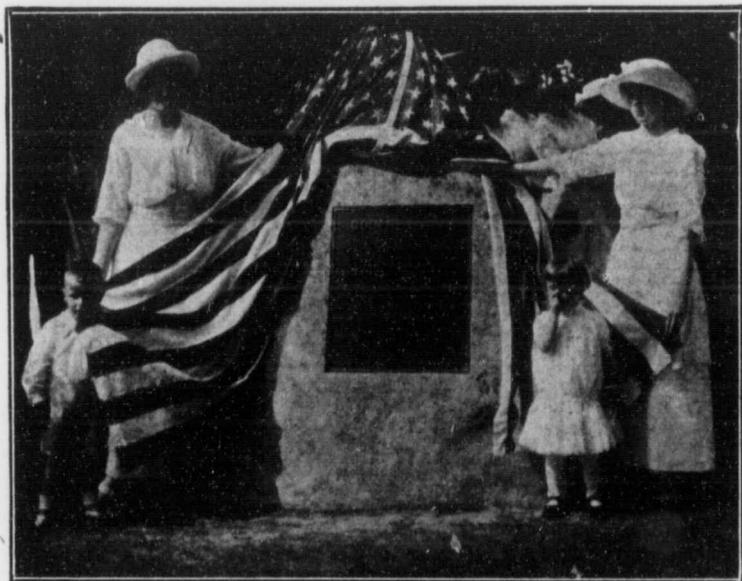
A l'assemblée annuelle de 1912, l'association familiale des Nims proposa l'érection d'un monument, tribut d'amour, d'estime et de fidélité à la mémoire de leur ancêtre.

David B. et Henry W. Nims furent élus en comité. Peu après, David nous fut enlevé par une mort prématurée et les choses en restèrent là jusqu'à la réunion de 1913 où Frederick C. Nims, Samuel Wadsworth et Henry Nims furent autorisés à exécuter le projet d'érection. Le dévoilement du monument eut lieu à Deerfield, le 13 août. La tablette de bronze porte cette inscription.

GODFREY NIMS,

ancestor of all of the name of Nims, settled in Deerfield, 1674; fought under Capt. Turner, 1676; bought this Home Lot, 1692; his house burned, his wife and seven children captured or killed by Indians, 1704.

This New Hampshire boulder was erected as a memorial by the Nims family Association, 1914.



ODE TO BOULDER

By Mrs Eunice K. Nims Brown.

1

He gather here to-day to dedicate this boulder,
So grand and firm, to commemorate our loyal sire,
Whose life and work, both brave and strong, we venerate.

The name of "Nims" has honored been, and will be
through posterity.

11

Our Deerfield unto thee
Still would we loyal be
As were our sires,
Who watched thine infancy,
Fought for thy liberty
Kindled on hill and lea
Thine altar fries.

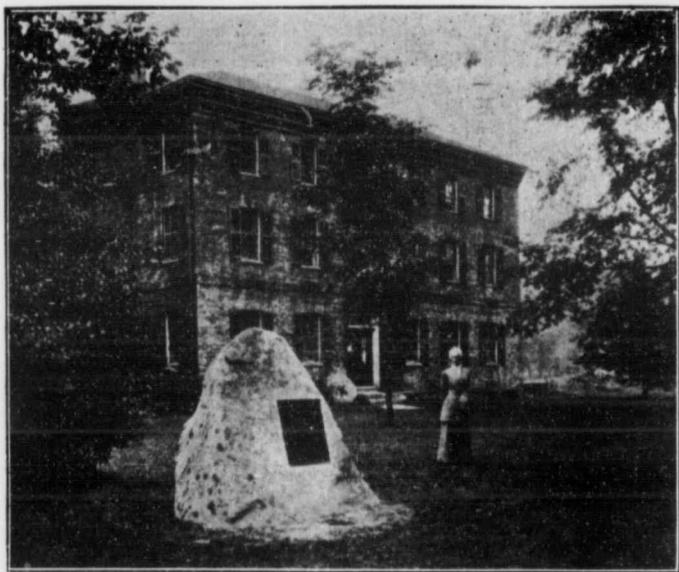
111

God bless us gathered her
While draws one parting near
Peace be to thee
With all good, be thou blest
With union East and West
Through days of work or rest,
Happy and free.

Le monument Nims n'est pas le don d'un membre particulier, mais un tribut commun d'honneur et de respect de tous ceux qui jouissent aujourd'hui des bénédictions que leur ancêtre leur a léguées en héritage. Erigé sur la propriété de famille de Godfrey, ce monument est en même temps, un hommage rendu aux souffrances qu'ont eu à subir les membres de sa famille. Dans le cliché ci-dessous au coin opposé à la vieille demeure, s'élève un cèdre magnifique dont la graine fut apportée ici de la demeure de Josiah et d'Abigail à Oka—par notre bonne amie Alice Baker—tandis que tout à côté de la maison qu'eux-mêmes ont construite dans la solitude ombragée des Deux Montagnes, croissent deux ormes transplantés du terrain de famille de Godfrey. Si le sentiment se révéla à Deerfield, les échos s'en répercutent jusqu'au Canada. Mme Frédérick C. Nims occupe la droite près du centre.

Son mari, onzième représentant de la branche de la captive Abigail est rempli de respect et d'amour pour les siens, comme en témoigne d'ailleurs un voyage qu'il entreprit en 1908 avec sa femme pour revoir la demeure de Josiah et d'Abigail à Oka.

Les impressions qu'il ressentit sont les mêmes que celles de Mlle Alice Baker à qui nous sommes redevables dans cet opuscule de la description "d'un jour à Oka."



Je suis propriétaire de nombreuses lettres de M. Frédéric C. Nims, remplies de détails des plus intéressants relativement à la branche d'Abigaii, la nôtre. Ses écrits ne sont rien moins que des chefs-d'œuvre admirables par le style et le sentiment.

A mon jugement, M. Frédéric C. Nims joint à une rare intelligence, à un sens droit, à de hautes lumières, un caractère doux et affable, un cœur loyal et affectueux.

C'est avec joie et gratitude que j'accuse réception de la cordiale invitation que j'en reçus le 3 août, 1914; on me priait avec grâce d'assister à l'imposante cérémonie qui eut lieu au dévoilement du monument, invitation que j'ai dû décliner avec un profond regret pour de sérieuses raisons.

Des nombreuses lettres que je dois à sa plume j'en publie deux où débordent les sentiments de l'amour profond qu'il ressent pour ses ancêtres, Son noble but est de laisser aux générations qui suivront un tribut d'hommage et un monument qui subsistera à la mémoire des aïeux.

Je ne puis clore ces pages sans offrir mes chaleureuses félicitations à Mlle Madella Nims, l'historienne distinguée de Keene, N. H. dont les articles sont imprégnés d'une exquise sensibilité, tous très lus et très admirés. A la lecture que j'ai faite du "Strait Cases from the Ancestral Tree" dans "Nims Memorial", il m'a semblé que l'amour dont Dieu a implanté la racine dans le cœur de l'homme pour les siens, pour sa patrie et son foyer a reçu une impulsion nouvelle. Il ne peut rester enfoui, ni caché au fond de l'âme, mais il faut qu'il se manifeste et éclate au dehors.

Painesvilles, Ohio, June 18th, 1914.

Sister St. John the Evangelist,
Grey Nuns' Convent,
Ottawa, Ontario.

My Dear Cousin and Friend :

On account of absence in Cleveland, I did not receive until day before yesterday your note of the 12th instant, advising us of the passing of Sister Raizenne to the better life on that date. We are sorely grieved by this sad news, and our hearts go out to you in sympathy, for the love and companionship of a dear sister meant so much to you. May our Heavenly Father sustain you in this great affliction, and through all your life of loving service

until the happy meeting where sorrow is unknown. Your last letter told of the feebleness of Sr. Raizenne, but we trusted she might be spared many years, and had indulged the hope of meeting her and yourself while we were all still in the flesh. But God disposes, and to those who have loved the life of devotion and sacrifice, His way surely must seem best.

I fully intended to have answered your beautiful letter of April 5 before this, but we have been burdened with cares and responsibilities almost beyond our strength. We returned to our home on May 4th, and as usual found much to do after an absence of eighteen months; but Mrs. Nims now has all things rejuvenated and it never seemed better to be again at home. In a few days our widowed sisters (and little daughter) will join us here, and we will try to reciprocate the many kindness received at her hands during the past year; and our "latchstring will always be out" to our friends among whom is our dear cousin in Ottawa. We are very happy to receive the expressions of kind regard from you, but I personally feel unworthy of the high opinion you manifest for me. I am grateful if my poor letters afford a bit of pleasure or interest, and they are certainly far inferior to your own in charm of expression and sentiment. I hope nothing may interfere with your plan to revise and amplify your Family Notes, and if it were possible to include date of the successive generations from Abigail down, it would make the republication of inestimable value. It will make me happy to be of possible assistance.

The Nims Memorial has been finally completed, and is to be dedicated at Deerfield on August 13th, next. The bronze tablet will bear this inscription: "Godfrey Nims, ancestor of all of the name of Nims, settled in Deerfield 1674; fought under Capt. Turner 1676; bought this Home Lot 1692. His house bur-

ned, his wife and seven Children captured or killed by Indians, 1704. This New Hampshire boulder was erected as a Memorial by the Nims Family Association, 1914." You will doubtless receive an invitation to the unveiling, and if your duties will permit you to be present, it will add greatly to the pleasure of the kin, and especially to that of Mrs. Nims and myself. It would also be a great satisfaction to us all if your good brother, Jean-Baptiste, or some representative of the family at Oka, could be with us. Will you not endeavor to bring about so desirable a result ?

In the dedicatory programme I have been assigned as a subject "Echoes from Canada," and am expected to prepare a paper giving all information available regarding Abigail and her descendants. I acknowledge my inability to do the subject justice, but it has occurred to me that you may be able to give me some date which will add vastly to the interest and worth of such a paper. Do you think you could without too much effort, give me a brief memorandum of such a nature within a couple of weeks or so, as I must get at the work about that time ?

A post card from Oka a few days ago says the family there are well. Mrs. Nims joins me in tender sympathy and affectionate regard.

Sincerely yours,

FREDERICK C. NIMS.

Painesville, Ohio, Dec. 8th, 1914.

Sr. St. John the Evangelist,
Grey Nuns' Convent,
Ottawa, Ontario.

My Dear Cousin and Friend :

As things go now-a-days it is a far cry back to Deerfield, and that memorable day in August is almost like an event in ancient history. I wrote you while there a brief account of the family gathering, and you have no doubt received ere this a copy of the "Nims Memorial" booklet, giving a complete record of the dedicatory exercises. Very likely you may have had more particulars from Miss Madella Nims, and perhaps any additions which I could make now would be superfluous. But I do want to tell you how your absence was deplored, for I had written some of the kin of the possibility of your coming, and much interest was excited, and a very cordial and affectionate greeting awaited you. It was a notable gathering, and the two hundred kinspeople who attended were all of excellent character and standing in the world. None were residents of Deerfield, but nearly all the denizens of the old town had succeeded in digging up some relationship to Godfrey or his descendants, so that the occasion was essentially and thoroughly a "Nims Day." And it was such a delight to have with us on the platform the dear old historian of ninety-six years, George Sheldon, whom we all revere as Deerfield's greatest benefactor. Even the weather conspired for us, for while wife and I remained there ten days the 13th was really the only beautiful day during our stay. I am sending you one of my amateur photos, which illustrates the position of the Godfrey Nims memorial boulder with respect to Memorial

Hall and the Raizenne evergreen brought from Oka by Miss Alice Baker. In my paper I was not quite sure of the reference made to the little Deerfield elms growing beside the Oka home, for although I have twice asked your brother's family whether the same were still thriving, they have failed to answer. Another question which I similarly propounded has met the same fate, namely, whether the kinsman from Colorado who proposed a visit to Oka two years ago ever made the trip? Of course such little oversights are accountable to our unfamiliarity with each other's language, and if you would kindly refer to the subjects when writing your brother, I am sure my curiosity would be speedily satisfied.

Our Eastern trip occupied thirty days, and was finished at my boyhood's home Watertown, N.Y., where I received your letter of Aug. 30. I immediately wrote Miss Madella Nims of your desire to have the copy of your poem sent her used in the booklet, instead of the copy sent me, but we found that the latter was already in type, and the change could not easily be made, so agreed that the verses which were so beautiful in sentiment, and had been received with so much favor, would be perfectly acceptable in the booklet without alteration. Your participation with us in such a charming way was very highly appreciated. I of course could not remain in Deerfield to read all the proof, and attend to other details, and the matter was left in the hands of Judge Thompson to finish. He soon left on his vacation, and there were other unavoidable delays, so that the booklet was late in issue.

You will recall that in my letter of July 26 last I mentioned having prepared from your book and notes a tabulated genealogy of your branch from Abigail and Josiah, "for the convenient use of your English speaking kinsmen." I am enclosing the same herewith, for your kind revision and correction.

You will notice that it is "weak in spots," and alterations and additions you may choose to make to it will be gratefully appreciated. I am more and more impressed with the value of your little book, but am sure that if you undertake a revised edition it will be even more valuable and interesting. I think Judge Thompson, with his excellent facilities, would be the proper person for a Nims Family History, as he is a comparatively young man, and is developing considerable interest along historical lines. Madella's father spent the last ten years of his life accumulating material for such a work, when death ended his plans ; and his daughter and son hoped to continue and finish the work. The sudden demise of the brother eighteen months ago has interfered sadly, and perhaps effectually, but Madella is a brave little woman, with the ability and enthusiasm to prosecute the work successfully, if no one else cares to attempt it. Some years ago I had ambitions in that direction, but uncertain health and business cares have necessitated their abandonment. I will always be glad, however, to cooperate to the extent of my powers, and if anything I have written you will ever be of service you are at liberty to use it in any manner you choose, although I think you greatly overestimate the value and interest of my effusions.

I can hardly express the disappointment we felt when your letter of August 6 came, advising that the Mother Superior could not spare you for the Deerfield trip, for up to that moment we had entertained joyful anticipations of a happy visit with you on that occasion ; but I can easily appreciate how very sad must have been your own disappointment, for the opportunity to meet together so many of one's kindred comes but once in a lifetime to most of us. Truly the cloister has its sorrows. From a business standpoint we should not have made the journey, for I had many urgent matters pending at the

time, and when we returned there was such an accumulation of duties that I have simply been buried ever since, and have been obliged to ignore practically everything of a strictly personal nature. Except for this you would not have had to wait for a letter from me until I feel quite sure your patience must be exhausted.

The holidays are again near at hand, and in sending our hopes for your happiness therein, we assure you of our love and affectionate remembrance.

Sincerely yours,

FREDERICK C. NIMS.

Nous sommes heureux d'avoir eu pour aïeule la *Noble Abigail* tant regrettée des siens et des nôtres. Comme on le voit cette enfant de bénédiction qui, aujourd'hui encore, crée un lien d'affection entre les Nims et les Raizenne, laisse dans l'histoire de la Nouvelle-Angleterre comme dans celle de la Nouvelle-France, une page émouvante et admirée du lecteur.

Après avoir rendu grâces au ciel pour sa protection visible, sur Josiah et Abigail, nous aimons à rappeler ici la charité des Messieurs de St-Sulpice de Montréal, qui prodiguèrent leur dévouement au premier et celle des excellentes Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, qui furent d'autres mères pour la seconde. Le ciel seul peut récompenser les soins si assidus et si délicats de ces insignes bienfaiteurs.

Extrait de baptême d'Abigail.

Le 15^{ième} jour de juin de l'an 1704, les cérémonies du baptême ont été conférées par moi, le soussigné, à une petite anglaise de nation, nommée dans sa propre contrée Abigail et maintenant Marie

Elisabeth, née à Deerfield, dans la Nouvelle-Angleterre, le 31 mai de l'année 1700, du mariage de Godfrey Nims et de Meetable Smeed, aussi décédée. L'enfant élevée au dit lieu, le 11ième jour de mars dernier demeurait dans le "Wigwam" d'une vieille Indienne, appelée "Ganastarsi." La marraine fut Mademoiselle Elisabeth Le-Moine, fille de M. Charles Le-Moine, Baron de Longueuil, chevalier de l'ordre de St-Louis et capitaine d'une compagnie, avec François Brunet qui a déclaré ne savoir signer.

Signé: *Marie Elisabeth Longueuil.*
Sault au Récollet, 15 juin 1704.

MERIEL, ptre.

SOUVENIR D'UN BEAU JOUR.

(19 février 1913.)

Les joies que Dieu réserve à ceux qui l'aiment sont quelquefois aussi douces qu'inattendues. Je veux commémorer ici le souvenir d'un jour heureux dont l'allégresse vit encore dans nos cœurs.

Mais quel est ce joyeux évènement ? Une visite imprévue, l'arrivée soudaine d'un cousin très cher, Rodolphe DesRivières, résidant à Chicago, Ill., dont la sainte mère était la sœur de mon père bien-aimé, nous favorisa de sa visite, le 19 février 1913, après un intervalle d'absence de quarante-sept ans.

Désireuse de faire mention de son passage, à Ottawa, et de l'heure délicieuse qu'il nous fit vivre, je ne trouve rien de plus juste que d'inscrire son nom sur une de mes pages pour en garder un souvenir fidèle.

Ma sœur aînée l'avait rencontré lorsqu'il était petit garçon, moi, Sr St-Jean l'Évangéliste, ne l'avais jamais vu. Nous avons été heureuses de constater que Rodolphe a su demeurer bon chrétien dans un pays étranger, garder sa langue, son honneur et amasser, par sa propre industrie, une assez jolie fortune.

Ma Sr. Raizenne était alors sur le déclin de la vie ; l'état de sa santé l'annonçait. Les joies ou les peines l'affectaient beaucoup. Longtemps elle avait prié, souhaité, désiré de revoir Rodolphe et sa prière était exaucée. Aussi en lui disant adieu, avec un accent de profonde tendresse, elle ajouta : "Vraiment ma joie de ce jour est presque semblable à celle du St-Vieillard Siméon. Je puis maintenant chanter mon "Nunc Dimittis" et mourir en paix"... "Non, non, tu ne mourras pas, reprit Rodolphe. Je reviendrai, en juillet, avec ma charmante petite fille

Bessie, âgée de onze ans, que j'ai confiée, dès le troisième jour après la mort de sa mère, aux excellentes religieuses de l'Académie St-Xavier à Chicago. J'y ai là, aussi, un fils avocat que vous verrez, j'espère."

Sœur Raizenne eut le bonheur de connaître la chère petite Bessie, emmenée par son père Rodolphe à ses tantes religieuses. Que de fois depuis elle a rappelé avec attendrissement les souvenirs de ce beau jour qui avait laissé en nos âmes des traces profondes et durables.

Oh ! parler de la famille, c'est toucher à ce que le cœur a de plus intime, de plus précieux ; c'est faire mouvoir du doigt ses fibres les plus secrètes ; c'est faire vibrer sous une touche mystérieuse des cordes qui éveillent des impressions, des émotions, des sentiments si profonds que mon âme émue ne saurait ni les dépeindre, ni les traduire, non plus que ma main les retracer.

Il me reste, ce soir, en finissant l'humble travail de ce petit volume, une consolation, au fond du cœur : celle d'avoir prêté ma plume à rendre hommage à mes dignes ancêtres.

Le cœur humain est un tombeau vivant dans lequel sont ensevelies les joies qui ont illuminé notre route, ici-bas, les amertumes qui ont assombri notre existence humaine. C'est le livre ouvert dont chaque page est le récit des félicités goûtées au sein de la famille : l'enfance, l'adolescence en sont remplies. Plus tard l'âge mûr fait connaître des tristesses jusqu'alors ignorées. Le vide, les séparations, la mort visitent le foyer. Cependant toujours, nous avons notre Dieu si bon, si miséricordieux qui resserre en ces instants douloureux, les liens déjà si forts de l'amitié et du sang. Pourquoi ? Pour adoucir l'âpreté de l'absence et les longueurs de l'exil, pour

aplanir les aspérités du chemin, jusqu'à ce qu'enfin nous soyons parvenus au terme de notre voyage, au " Ciel " où nous retrouverons les êtres aimés.

En rédigeant ces lignes toutes parfumées des vertus de nos ancêtres, notre cœur s'est souvent senti touché et une prière est montée à nos lèvres : " O Dieu donnez à la postérité de ces vaillants chrétiens, la foi, la noblesse et la grandeur d'âme de leurs aïeux." Que notre vie ici-bas, soit comme la leur, pleine de mérites, afin que là-haut ils nous reconnaissent à " *l'air de famille* " et que nous ayons part à leur récompense comme à leur félicité.



Daigne le Cœur de Jésus, bénir mes humbles pages et rendre indissolubles, éternels, les liens sacrés, unissant les uns aux autres les membres de ma chère famille.

SOEUR ST-JEAN L'EVANGELISTE,
Soeur Grise de la Croix.

Ottawa, janvier 1917.



CS 90 R16 S14 c.1

[St. Jean l'Evangeliste,

Notes genealogiques sur la fam

HSS



0 0004 2522 375

A5985

IMPRIMERIE BEAUREGARD
OTTAWA